La Fronde (Paris. 1897)



DEUXIÈME ANNÉE. — N° 378

MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1898. — SAINT THOMAS

LE NUMÉRO : CINQ centimes

CALENDRIER RÉPUBLICAIN
29 FRIMAIRE AN CVII

CALENDRIER PROTESTANT
Passages de la Bible à lire et à méditer
Romains, VIII, 34.

La Fronde

CALENDRIER RUSSE
9 DÉCEMBRE 1898

CALENDRIER ISRAÉLITE
ANNÉE 5659, 8 TÉBETH

Prix des Abonnements :	Un An	Six Mois	Trois Mois
Paris	20 fr.	10 fr. 50	5 fr. 50
Départements et Algérie	24 fr.	12 fr. »	6 fr. »
Étranger (Union postale)	35 fr.	18 fr. »	10 fr. »

DIRECTRICE : MARGUERITE DURAND

Direction et Administration : 14, rue Saint-Georges.
Téléphone 221.71
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal et chez Lagrange et Cerf, 6, place de la Bourse, Paris.

LA FRONDE, journal quotidien, politique, littéraire, est dirigé, administré, rédigé, composé, par des femmes.

Aujourd'hui

Mercredi 21 décembre

Au Conseil municipal, séance publique à 3 h.

Adoration perpétuelle. *Chapelle des Pauvres Clarisses*, 5, impasse de Saxe.

Installation de M. l'abbé Bourgeat, premier vicaire de Saint-Vincent-de-Paul, à la cure de Saint-Pierre de Neuilly.

Inauguration du nouveau système de gynécologie, à l'hôpital Broca.

Restaurant Marguery, déjeuner offert à Ermete Novelli, par la Société *Les Fedelles*.

Palais de la Légion d'Honneur, vente annuelle de l'Association des anciennes élèves des maisons d'éducation de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges.

Salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, réunion pour l'organisation d'une ligue de contribuables contre l'impôt et l'augmentation des dépenses du budget.

Jour de réception de MM. les Ministres : de l'*Intérieur*, de 10 h. à 12 h. place Beauvau; des *Finances*, de 10 h. à 12 h. rue de Rivoli, Palais du Louvre; de la *Justice*, de 9 h. 1/2 à 12 h. place Vendôme; du *Commerce*, de 10 h. à 11 h., rue de Varennes; des *Colonies*, de 9 h. à 11 h., pavillon de Flore; des *Travaux publics*, de 10 h. à 12 h., boulevard Saint-Germain; de l'*Instruction publique*, de 9 h. à 12 h. rue de Grenelle.

Départ du courrier de Marseille, jeudi à 4 h. du matin pour Oran et Saint-Louis par le paquebot *Isaac-Pereire* (C. G. T.); à 1 h. du soir pour Alger, Bougie, Djidjelli, Collo, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka, Bizerte et Tunis par le paquebot *Ville-de-Metz* (C. G. T.); du Havre pour Bordeaux, Pauillac, Santander, la Guadeloupe, la Martinique, Trinidad, le Venezuela, la Colombie et le Pacifique, par le paquebot *Saint-Laurent* (C. G. T.); de Marseille, à 4 h. du soir pour Alexandrie, Port-Saïd, Beyrouth, Tripoli, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Beyrouth, Vathy, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Dardanelles, Smyrne et le Pirée par le paquebot *Congo* (M. M.); à 5 h. du soir pour Oran, Mostaganem et Arzew facultatifs par le paquebot *Ville-de-Naples* (C. G. T.).

Visites aux Musées du Louvre, du Luxembourg, de 9 h. à 5 h. *Cluny* de 11 h. à 5 h. *Guimet* et *Galliera*, de midi à 4 h. *Palais de Justice*, de 11 à 4 h. *Hôtel-de-Ville*, de 2 à 3 h. *Monnaie*, de 1 à 3 h. *Trésor de Notre-Dame*, Sainte-Chapelle et *Panthéon*, de 10 à 4 h. *Invalides*, musée et tombeau de midi à 3 h. *Jardin des Plantes*, la ménagerie de 11 à 5 h., galerie d'histoire naturelle, de 11 à 3 h. *Aquarium du Trocadéro*, de 9 à 11 h. et de 1 à 4 h. *Palais de Saint-Germain*, de 10 h. 1/2 à 4 h. *Palais de Fontainebleau*, de 11 h. à 4 h. *Versailles*: le Palais et les Trianons, de 11 h. à 5 h. *Le Jeu de Paume*, de midi à 4 h.

Voir à la 4e page, les Cours et Conférences d'aujourd'hui.

ÉPHÉMÉRIDES

21 décembre 1817.

Cadeaux princiers

Le prince Borghèse était gouverneur général des départements au-delà des Alpes à Turin; il était en relations avec Cambacérès à qui il envoyait du chocolat et l'archi-chancelier lui répondait le billet suivant :

« Paris, le 21 décembre 1811.

« Prince,

« Je viens de recevoir du chocolat, contenu dans une boîte au timbre de Votre Altesse Impériale. Cette dernière circonstance m'a fait présumer que je dois cet envoi à l'obligeant souvenir de Votre Altesse. Je n'hésite donc point à lui offrir mes sincères remerciements de cette nouvelle marque d'attention, à laquelle j'attache, prince, un prix infini, comme à tout ce qui vient de votre part.

« Il paraît que la Cour va demain à Saint-Cloud.

« Le roi de Westphalie, après un très court séjour, est reparti avant-hier, pour ses Etats.

« Je prie Votre Altesse impériale d'agréer, avec sa bienveillance accoutumée, l'hommage de mes sentiments.

« Le prince archi-chancelier de l'empire.

« CAMBACÉRÈS. »

Ce ne sont, à coup sûr, que de petits traits qui soulignent les mœurs des dignitaires du premier empire, mais à ce titre, ils avaient leur intérêt.

M.-L. N.

En Famille

VISITE A LA JEUNE MARIÉE

Rue Mozart à Auteuil. — Au cinquième d'une maison neuve. — Décoration « artistique » : faïences polychromes, papiers « esthétiques » (soleils et pissenlits).

Petit salon sentant l'encaustique et le vernis. — Meubles en bois teint d'un vert acide. — Velours Liberty, coussins énormes, stores citron, carrelages de faïences. — Çà et là des cadeaux de noce et des ouvrages de petite cousine : chinoiseries de bazar, peluche grenat, crochet, tapisserie, cache-pot en papier froissé avec un phénix naturaliste, album de photographies.

UN BALCON

COLETTE, *22 ans, grasse, toute en fossettes, lèvres de malice, prunelles mouillées et tendres, mousse de cheveux dorés. — Costume tailleur fait à la maison.*

Elle regarde l'heure, s'étale sur le canapé, tapote sa jupe, se sourit dans la glace, se cure les ongles, se lève et redresse un cadre, ouvre le piano et y installe une « Valse caprice » mal un signet au hasard dans Cyrano de Bergerac et bâille. — Coup de timbre. — Elle s'élance vers la porte, se ravise et prend une pose.

ENTRÉE DE LA FAMILLE

ONCLE JO. — *Du ventre. Redingote. Les palmes, énormes. Poches fatiguées et rebondies, recélant des allumettes, une boîte d'épingles, de la ficelle, des bouchons, un canif, deux mouchoirs, du tabac, une pipe, un portefeuille, le Petit Journal, quelques correspondances d'omnibus.*

TANTE MÉLIE. — *A dansé aux Tuileries. Une taille « comme ça » des cheveux « jusque-là »... autrefois. Aujourd'hui une balle de baudruche tendue de soie noire et chantilly. Bouche en cul de poule, pli dur entre les sourcils.*

MARIE. — *Nom simple, coiffure simple, toilette simple : serge bleue garnie de tresse noire, cassolier. Sèche, anguleuse, moue boudeuse; des yeux superbes lançant entre les cils lourds des éclairs furtifs.*

Effusions bienséantes, baisers au front. Coups d'œil circulaires.

I

TANTE MÉLIE. ONCLE JO. COLETTE. MARIE

TANTE MÉLIE. — Chère petite. Un peu pâlotte.

ONCLE JO, *inspectant la taille*. — Hé, hé!

COLETTE, *geste d'impatience*. — Vous avez pris le train?

MARIE. — Un fiacre. Vingt sous, pourboire compris. A trois on ne perd que deux sous.

ONCLE JO. — Une forte tête, notre Marie. Moi, j'ai passé soixante ans de ma vie sans connaître les douceurs du sapin. Excepté pour les mariages et les enterrements.

TANTE MÉLIE. — Ce quartier est bourgeois, cossu.

COLETTE. — Oui. Les concierges font du crochet sur le pas des portes. On voisine. Les enfants jouent au cerceau sur le trottoir. C'est une petite province.

ONCLE JO. — Je m'y ennuierais, surtout le soir.

COLETTE. — Nous aimons tant notre petit nid! Après dîner, Paul met ses pantoufles, nous prenons le thé, nous tapotons des opérettes, nous regardons l'album de photographies, les catalogues de magasin, nous faisons des projets d'avenir, nous... (*rougissant*)... enfin, voilà!

TANTE MÉLIE *fait un signe de l'œil à oncle Jo qui entraîne Marie sur le balcon « pour lui montrer la vue ».*

II

TANTE MÉLIE. COLETTE

TANTE MÉLIE. — Chère mignonne. Dis-moi tout, comme à ta mère, ta pauvre chère mère qui, là-haut, te voit et te bénit! *Mouchoir. Colette détourne la tête.*

...Alors c'est vrai, c'est bien vrai? Tu es heureuse? Tu n'as pas de désillusions? Ma pauvre mignonne!

Elle lui presse les mains.

COLETTE, *avec brusquerie*. — Mais, ma tante...

TANTE MÉLIE. — Ah tu m'ôtes un poids! J'ai une telle responsabilité! Et tu as été si légère, si imprudente.

Te fiancer à mon insu au salon de lecture du Bon Marché!

COLETTE. — Nous nous aimions depuis cinq ans.

TANTE MÉLIE. — Tu as été bien mal élevée. Ta pauvre chère mère — que Dieu ait son âme! — aurait dû interdire ces relations dangereuses.

COLETTE. — Chère tante, permettez. Lorsque vous avez cru que Paul songeait à Marie, vous ne lui avez pas fermé la porte au nez!

TANTE MÉLIE. — Tu es folle. Il n'y a pas un mot de vrai. Une enfant si pure! Et d'abord l'amour est une inconvenance et une invention d'écrivailleur. On ne parle pas d'amour dans une famille bien posée. Tu m'as manqué de respect, ma chère. — S'aimer! Vraiment il s'agit bien de cela! On voit que tu n'es qu'une gamine sans expérience et que tu n'as rien à faire dans la vie! Et puis on s'aime toujours dans les ménages honnêtes; les habitudes, les intérêts...

COLETTE *interrompant*. — Le « doit » et « l'avoir » les pantoufles, la calotte à gland et la douillette à ramages, avec une forte odeur de graillon et des ronflements à l'orchestre. Je veux bien. Mais pourquoi tant de fleurs à la Madeleine, et du Massenet à l'orgue, et des mouchoirs à la sacristie!

TANTE MÉLIE. — Tu ris des choses les plus sacrées.

Puis tu n'as pas l'air de te douter que ton mari a fait une affaire, une excellente affaire.

Parfaitement. **Tu es charmante, orpheline.**

COLETTE. — Oh, si peu!

TANTE MÉLIE. — Il y a bien ton éducation « fin de siècle » ces cours de la Sorbonne, ces diplômes, qui ont fait de toi une « intellectuelle » comme on dit! Mais Paul le savait et ça ne l'a pas refroidi. Il a tenu à l'épouser quand même et je le comprends. Quel honneur pour lui, un donneur de leçons, et dont la mère coud pour les Grands Magasins, d'entrer dans une famille comme la nôtre! Les Bilboir-Truchet, tous fonctionnaires de père en fils, trois décorés, un député, un millionnaire. Ah! il n'a pas été maladroit, le gaillard!

Oncle Jo et Marie quittent le balcon.

III

ONCLE JO. TANTE MÉLIE. COLETTE. MARIE.

ONCLE JO. — On aperçoit la tour Eiffel et la grande Roue. C'est une très belle vue.

TANTE MÉLIE. — Paul espère-t-il les palmes?

COLETTE. — Peuh!

TANTE MÉLIE. — Je comprends, ma chère, que la moindre gratification...

COLETTE. — Dites *pourboire*, ma bonne tante. Mais vous vous trompez. Nous sommes très riches.

ONCLE JO, *l'œil écarquillé*. — Vous... vous... vous avez acheté des Mines d'or!

COLETTE. — Je n'entends rien aux affaires. Mais je suis bonne ménagère et très économe. Voici mon compte de ce matin. Deux sous de radis, deux sous de crevettes grises et deux petits pains de gruau. Pour dessert, un petit pot de fraises nouvelles, vingt sous. C'est une occasion. Le pot est ravissant et j'y mettrai des violettes. Ah! j'oubliais, deux sous de fleurs pour garnir la table. Et nous avons très bien déjeuné.

TANTE MÉLIE, *haussant les épaules*. — Petite artiste, va!

ONCLE JO. — Voyons, il faut être sérieux. On ne nourrit pas un fonctionnaire avec des radis, des fraises et des violettes!

COLETTE. — Oh, nous avons des côtelettes. Mais je ne les compte pas. Nous payons le boucher à la fin du mois.

TANTE MÉLIE. — Pauvre petite! Si je ne m'en mêle pas, vous coucherez bientôt sur la paille.

ONCLE JO (*qui s'ennuie et cherche une diversion*). — Bobonne, Mémé, tu n'a pas encore regardé la tour Eiffel.

Oncle Jo et tante Mélie vont au balcon.

IV

COLETTE. MARIE

COLETTE. — Marie, tu ne m'aimes plus. Tu ne m'as pas encore embrassée.

MARIE. — Quand nous serons bien seules tu me diras tes impressions, les vraies, toutes! Et alors, je t'embrasserai. Tu sais, je ne t'en veux pas de ton mariage. Si Paul avait lancé sa ligne de mon côté, ça n'aurait pas mordu. Mais maman en a eu un mois de migraine. Ce qu'elle a pleuré après le lunch. Elle mâchonnait dans son mouchoir: « Ma pauvre Colette, ma seconde fille, nous quitter ainsi, et pour un monsieur qui parle trois langues et porte des plastrons de couleur, un vrai rasta! »

Marie regarde la photographie de Paul. — Pour sûr qu'il est « smart ». Son pantalon a le pli. Et ses moustaches chatouillent drôlement quand il embrasse. Mais ça n'est pas un mari.

COLETTE. — Plaît-il?

MARIE. — Je dis : (*détachant les syllabes*). Ça n'est pas un mari. Un mari, c'est un type qui offre des chemises de soie rose, des jupons en dentelle, des talons Louis XV, de la poudre de riz à l'héliotrope, qui gagne de l'argent pour ça, enfin!

COLETTE. — Marie, c'est scandaleux. Je n'ai plus rien à t'apprendre.

MARIE. — Si tu savais, ma petite Colette...

TANTE MÉLIE, *surgissant*. — Colette, n'oublie pas que ta cousine est une jeune fille. J'espère que tu n'as point abusé du tête-à-tête.

V

ONCLE JO. TANTE MÉLIE. COLETTE. MARIE.

Colette apporte du sirop et des « petit beurre »

ONCLE JO. — Encore des folies!

Silence. On croque, on sirote.

ONCLE JO. — Mes cocottes, buvons à la santé du jeune ménage et au « futur » de notre Marie.

TANTE MÉLIE. — Joseph! Ne troublez pas cette enfant. Les partis ne manquent pas, Dieu merci! Dix demandes depuis le dernier bal du ministère, et des demandes sérieuses. Il y a un propriétaire de Levallois, avec cheval et voiture, qui a la tête tournée et prendrait Marie sans dot. J'ai donné à ma fille des goûts modestes et de bons principes. Je suis tranquille sur son avenir. Mais nous avons le temps d'y penser.

Silence. On achève les « petit beurre ». Tante Mélie époussette les miettes.

MARIE. — Maman, la blanchisseuse nous attend à six heures.

TANTE MÉLIE. — Tu penses à tout. Que deviendrais-je si je ne t'avais pas?...

Bruit de chaises et de baisers secs.

TANTE MÉLIE, *à Colette*. — Soigne-toi bien, ma chérie; pas d'imprudences, pas d'extravagances. Et si ton mari s'avisait... enfin, tu m'entends bien, si tu n'étais pas heureuse, ton devoir serait d'avertir ta seconde mère.

VI

ANTICHAMBRE

MARIE, *bas et très vite à Colette pendant que tante Mélie et oncle Jo s'embrouillent dans les cannes et parapluies*. — Cache ça. C'est son portrait. On me l'a glissé à Saint-Sulpice. Quarante-six ans, dans les ornements d'église, deux cent mille et une ferme en Beauce, du solide. Demain, au salon de lecture du Bon Marché. Tu le reconnaîtras facilement. Il lit toujours le *Gaulois*.

VII

ESCALIER

Tante Mélie reste en arrière pendant qu'Oncle Jo et Marie descendent.

TANTE MÉLIE, *bas et très vite*. — Ma petite Colette, fais-nous dîner avec le garçon d'honneur de Marie, cet ancien élève de Centrale, dans les huiles.

Informations prises, c'est du solide. Et explique-lui que Marie est fille unique, à cent mille comptant et des espérances...

LOUISE DEBOR.

NOTES D'UNE FRONDEUSE

Tournoi poétique...

Détournons-nous, voulez-vous bien, de la vulgaire prose? Allons vers les ruchers de l'Hymète, vers les prés fleuris du Parnasse, vers le jardin des neuf Sœurs. Il s'y trouve à butiner.

Et divertissons-nous à comparer les sucs, à classer les aromes, à sérier les ambroisies. Qui vaut le mieux, de Ceci, ou de Cela? A qui la palme? A qui la Rose mystique? Quel est le Chevalier aux Fleurs?

Par dessus tout, quelle est l'inspiration qui détermina l'éloquence? A quel parti, à quel camp décerner le triomphe? Au dessus de quelles troupes flotte l'étendard à cravater de l'écharpe du vainqueur?

Hélas, hélas, que je ressens de confusion! Mais l'exactitude littéraire a des exigences implacables — et je m'y dois soumettre en soupirant.

Pauvres de nous, voici Laurent Tailhade, l'un des plus notoires « malfaiteurs intellectuels » (pourquoi ce pléonasme?) du temps!

On sait la pauvreté de sa métrique, l'indigence de son vocabulaire, l'absence d'idées par où il se distingue du Maître Jean Rameau, par exemple, aimé des dieux! Mais jamais ces tristes disgrâces n'éclatèrent davantage que dans la ballade dite Solness où, déjà, plutôt que de se placer sous une invocation bien française, il eut la malencontreuse originalité de se ranger sous le patronage du fameux Ibsen.

Cet homme n'a donc pas d'amis?

Enfin, voici une des strophes de la chose : l'envoi.

Viens ton jour, Déesse aux yeux si beaux,
Dans un matin vermeil de Salamine!
Frappe nos cœurs en allés en lambeaux,
Anarchie! ô porteuse de flambeaux!
Dompte la Nuit, écrase la vermine!
Et dresse enfin, même avec nos tombeaux,
La claire Tour qui sur les flots domine.

Vous voyez. Dit par la jolie voix chantante de Laparcerie, cela fait encore illusion. Mais, sans musique, ça ne supporte pas l'examen.

Tandis que, chez l'adversaire, résonne — fougueux, puissant, crâne, pimpant, national! — l'hymne que Déroulède semble avoir composée en vue du rouge d'Esterhazy (« Paris, dans un rouge soleil de « bataille, pris d'assaut et livré au pillage « de cent mille soldats ivres ») : **Monsieur le Uhlan.**

La flamme est éteinte et plus rien ne bouge,
Seule la fumée... O spectre odieux!
La fumée aussi dans l'azur des cieux
Monte en flocons blancs vers le soleil rouge...
Monsieur le Uhlan s'endort dans son bouge,
Se couche à plat ventre et ferme les yeux.

On peut l'y laisser, pour les gens non atteints de chauvinite aiguë que ne passionne point, par exemple, l'odyssée de la Grande victime à travers les Pays-Bas.

Mais pour ce qui est de l'« écriture » selon Flaubert, du rythme, de la césure, de la pâte et de la patte, depuis Leconte de Lisle, je vous le demande, a-t-on fait mieux?

Ah! lamentables dreyfusards! battus dans les nobles assauts de la lyre, comme en les arcanes de la science, sous les portiques des philosophes ou dans le temple de Thémis!

Mais pourquoi s'en tenir aux semi-doyens; ne pas offrir à la jeunesse la place qu'on lui doit réserver? Est-ce donc, ô mon esprit partial, que vous n'osez affronter encore une défaite; constater, une fois de plus, que, sur le terrain de l'art, le génie se déclare contre nous?

Cependant, il le faut : pénible devoir.

M. Fernand Gregh a dédié des vers au lieutenant-colonel Picquart... déjà folle témérité! Et il l'a aggravée par un apparent souci de la forme dont ne saurait être dupe l'instinct critique.

Car vous n'êtes pas, vous, de ces porteurs de glaive
Dont le lourd bras, dans l'ombre, assomme les lois!
Le Droit dont, malgré tout, les éclipses sont brèves,
Par vous vaincra la Force une seconde fois.

Et l'épée, en vos mains, est la sœur de nos rêves!

Comme cela manque de simplicité, d'envolée, d'ampleur, auprès de la magnifique cantate que je m'en vais citer. Ah! il n'est rien de tel que les idées neuves, vibrantes, vivantes, émanant de races jeunes, pour engendrer des chefs-d'œuvre! Jamais, du vieux Paris, n'aurait surgi l'hymne au souffle de flamme jailli de la chère Alger!

Ceux qui sont antisémites, chantons
Nous avons comme député Drumont;
Il a été choisi par les Algériens
Et il vaincra les Juifs qui sont Prussiens.

Drumont est Français et bon patriote,
Des Juifs, il vient en face de la compote,
L'arme à la main, chassant dans ces sinistres
Pour faire triompher les antisémites.

C'est tyrtéen!... Abaisse ton doigt, vestale : nous gisons sur le sable de l'arène!

SÉVERINE.

La Potinière

Une véritable révolution — si cela se fait. Un certain nombre de grandes dames — heureuses femmes qui n'ont pas autre chose à faire! — se sont inscrites contre la toilette blanche des mariées. On ferait une ligue; la duchesse n'en sera pas. Le mobile de cette levée de boucliers est, hein, comment dirai-je? dernière perversité. On trouve que tant de blancheur, tant d'oranger, c'est un peu trop symbolique. Ça renseigne trop sur une chose qui ne regarde que soi... Surtout on leur reproche d'être un peu démodés.

Et puis la musique, les fleurs, les invités, toute la mise en scène de ce sacrement qui commence à ne plus en être un, est jugée un peu trop... parlante. Alors il est question de lancer les mariages en couleur, toilette habillée simplement, sans amis, sans apparat, avec seulement des cartes annonçant l'union accomplie. A l'étranger, dans certains pays ça se pratique comme ça. Mais nos fiancées voudront-elles?

~~~

Vers le soleil :

Installée villa Jessie, route de Grasse, la princesse de Polignac. Elle y attend ses enfants, le prince et la princesse de Polignac et le comte et la comtesse de Chabannes La Palice.

A Cannes, le comte Roussy de Sales, le baron de Sévansky et sa famille, le vicomte et la vicomtesse de Thoisy.

Le mouvement mondain, à Nice, ne bat pas son plein, comme on dit; il bat de l'aile. Les Anglais et les Américains ont pris le parti de se réunir entre eux. La voilà bien l'alliance anglo-américaine! Gordon, Stewart, Powell, Adamson, Fairman. On ne cite que des noms à sonorités britanniques, « Private », tel est le mot d'ordre. Oh! nos blasons détruits! Le quart d'heure est mauvais.

~~~

Deux anniversaires princiers hier : celui de la princesse Letitia, à Rome, et celui de l'infante Isabelle, à Paris, au silencieux « palais » de Castille, qui n'est qu'un hôtel comme les autres. Toutes deux veuves : l'une du duc d'Aoste, l'autre du prince Gaëtan de Bourbon Anjou, comte de Girgenti. Toutes deux voilées du crêpe conjugal et du crêpe des aspirations déçues.

FRISETTE.

Suprême effort

L'Etat-major sent que l'heure de rendre ses comptes approche et fait donner la garde. Ses gazetiers ayant tiré dans leurs colonnes les dernières charges de mensonges, de calomnies et d'outrages, voilà les députés au service des faussaires accourant dans le Parlement protéger la retraite.

Le patriote funambule Lasies hissait, hier, sur la tribune, les batteries des faussaires, pour décharger, de cette éminence, les gentillesses qui, jusqu'ici, projetées du ruisseau, ne portaient pas jusqu'à la Cour de Cassation.

Les ministres, la Chambre et le Parlement, ayant d'abord suivi sa manœuvre avec intérêt, ont fini par l'aider et ce fut un des beaux spectacles que nous offrit le Parlement.

M. de Freycinet, par coquetterie sans doute, a décliné l'invitation du funambule lui demandant de joindre sa photographie au groupe des Cinq. L'Etat-major ne pourra donc compléter la demi-douzaine pour répondre aux révélations de l'enquête.

En revanche, M. de Freycinet, et la Chambre derrière lui, ont donné à l'Etat-major une satisfaction tout à fait inespérée, en déclarant la Cour suprême, trop suspecte d'intelligences avec l'Allemagne pour être admise à recevoir livraison du Dossier secret sans conditions.

Le mal en serait petit pour la Cour de Cassation aussi bien que pour la Vérité. Les pièces du Dossier judiciaire sont à la cour et, depuis longtemps, l'Etat-major a dû reconnaître qu'il n'y a pas dans tout le dossier un mot qui justifie la sentence; que c'est par pure divination que Dreyfus fut jugé traître, et qu'on ne récolta les preuves de sa culpabilité que depuis sa condamnation.

Mais, pour les faussaires, il ne s'agit plus de procès ni de jugement, il n'est plus question que du Dogme de la trahison de Dreyfus. Et l'essence de ce dogme étant renfermée dans le Dossier secret, tant que le Dossier secret n'aura pas été éventré, le dogme sera soutenable.

M. Lasies, au nom des faussaires, ayant supplié le gouvernement de ne pas permettre à la Cour de révéler à la foule l'effroyable mystification, le gouvernement s'est empressé de les rassurer et la Chambre d'approuver le gouvernement.

Par ce moyen, quand l'enquête de la Cour aura établi toutes les abominations du procès de 1894 et celles qui l'ont suivie, le parti des faussaires aura tout au moins une planche de salut. Il expliquera au monde l'arrêt de la Cour en lui révélant — sans mettre en péril la défense nationale — le chiffre exact pour lequel chacun des conseillers s'est vendu à Guillaume.

Comme on fit, il y a quatre ans, un huis clos derrière lequel on put tout à l'aise étrangler l'accusé, on impose à la Cour un huis clos nouveau pour l'empêcher de justifier la réhabilitation du condamné et la mettre dans l'alternative de trahir la Justice ou de s'exposer à tous les outrages.

C'est ce que M. Dupuy appelle le respect du pouvoir judiciaire.

Il y a trois semaines, le bonhomme prétendait ne pouvoir intervenir dans les actes d'un tribunal qui n'existait pas. Développant alors cette belle conception de la séparation des pouvoirs, avec cette générosité poussée jusqu'à la folie d'un ministre qui distribue les responsabilités, il octroyait à la Cour des pouvoirs qu'elle seule était en droit de se reconnaître.

Aujourd'hui, le même Dupuy prétend entraver l'enquête de la Cour de cassation si elle ne s'engage à se soumettre au huis clos qu'il plaira aux faussaires d'exiger.

La Chambre s'est jetée sur les déclarations de Dupuy sans en démêler bien exactement la portée; mais sentant simplement qu'elles étaient infâmes et n'en demandant pas plus pour applaudir. Aussi son vote, qui ne saurait avoir aucune conséquence, nous sert-il uniquement à juger le point où elle est descendue.

L'an passé, connaissant fort bien la manœuvre de Mercier, elle mettait une pudeur extérieure à faire la bête; et mangeant d'un air ingénu son foin devant le pays, laissait croire qu'elle courrait aux armes si elle était assurée de la forfaiture. Et quand aujourd'hui, M. Brisson, pour la première fois, vient témoigner officiellement de la forfaiture, elle invite le gouvernement à s'employer auprès de la Cour suprême pour voir si on ne pourrait pas recommencer le coup de Mercier!

Je ne crains pas que la Cour, même avec l'autorisation du Parlement, ne prenne exemple sur Mercier. D'abord, il est de toute évidence qu'elle saura amener le gouvernement à lui reconnaître d'aussi vifs soucis patriotiques qu'aux faussaires de l'Etat-major. Or, les seuls documents qui peuvent intéresser le public, sont les pièces établissant des relations de Dreyfus avec l'étranger, et non les plans de Boisdeffre, en admettant qu'il s'en trouve. Je doute que Dupuy ose soutenir devant la Cour qu'elles intéressent la Défense nationale, autrement que par l'effroyable sottise et l'immoralité qu'elles révèlent dans le grand commandement.

Reste à savoir si la Cour, en reconnaissance des outrages dont l'Etat-major veut bien la combler, consentira à entrer dans les vues de M. Dupuy et à s'immoler avec la Justice à cette conception particulière des intérêts de la Défense.

Si elle refuse, qui tranchera le différend?

BRADAMANTE.

Le nombre de demandes d'emplois que nous recevons chaque jour est considérable. Nous ne pouvons suffire à y répondre.

Depuis les malheureuses ouvrières sans travail jusqu'aux femmes ayant occupé de hautes situations, et que des revers de fortune ont éprouvées, toutes s'adressent à nous.

Nous prions donc les personnes qui ont des situations honorables à offrir à des femmes de nous le dire, nous nous mettrons gratuitement à leur disposition pour rendre service à nos protégées.

S'adresser à Mlle B. Galien tous les jours, à La Fronde, de 5 à 7 heures, sauf le dimanche et le mardi.

PETITS ABUS

Nous voici dans une période qui nous remet chaque année sous les yeux une forme particulière de la dilapidation du bien des pauvres.

C'est, en ce moment, comme toujours à l'entrée de l'hiver, le grand branle-bas de la bienfaisance, le temps des ventes de charité et des quêtes à domicile.

L'Assistance publique n'organise point de « bazar », comme disent les Anglais; mais elle envoie ses sœurs grises, sous la figure de messagers barbus dûment autorisés, parcourir l'arrondissement et recueillir les offrandes.

Il dire qu'il se trouve des grincheux pour se plaindre des procédés cavaliers de l'administration envers le public! Ceux là n'ont jamais ouvert leur bourse aux quêteurs de l'Assistance : ils seraient bien revenus de leurs préventions. Ces messieurs de la mairie sont des boîtes à miel.

Et comme tout est mieux ainsi! pensez-vous déjà; il n'en coûte rien d'être poli!

Attendez un peu. C'est là qu'est le mal justement. En administration, rien ne va sans frais, pas même la politesse, quand politesse il y a. Celle de l'Assistance publique se manifeste, non seulement par les sourires de ses représentants, mais par une débauche d'imprimés plus ou moins coûteux.

D'abord les quêteurs n'arrivent point chez vous de but en blanc, comme des chemineaux qui sonnent, en passant, à toutes les portes : une lettre cérémonieuse vous a prévenus de leur visite. Et d'un! Ils encaissent votre don. Comme tout le monde ne peut être Rothschild, ce don est, le plus souvent, modeste; mais en pays d'égalité, les égards sont les mêmes pour 0 50 c. que pour 50 louis. On vous délivre, séance tenante, un reçu détaché d'un carnet à souches. Et de deux! Quelques jours après, vous recevez une belle épître d'actions de grâces sur papier ministre. Et de trois! Au bout de l'année, on vous fait tenir une brochure contenant la liste de donateurs et le compte rendu de l'exercice. L'Assistance publique ne permet point que votre main gauche ignore ce que votre main droite a donné.

Toute cette paperasserie c'est le trésor des malheureux qui en fait les frais. On m'assure que la moitié de ce qu'y versent les bonnes âmes est ainsi détourné. Et il se trouve, au bout du compte, qu'en donnant pour les pauvres, nous nous sommes payé à nous-mêmes leurs bénédictions.

Le procédé est indigne de la charité. Que notre obole aille tout entière à ses justes fins. Les grâces reconnaissantes de MM. les quêteurs ne nous remercient-elles pas de reste?

JANE MISME.

Une Vente de Charité

L'association mutuelle des femmes artistes de Paris avait organisé hier et avant-hier à l'hôtel des Ingénieurs Civils, une vente de charité. Les comptoirs nombreux et garnis avec infiniment de goût, encombraient les salons dont la disposition est absolument propice à ce genre de réunion.

Nombreux sont les acheteurs et les acheteuses qui ont tenu à apporter leur obole à cette œuvre si intéressante, et toutes les charmantes vendeuses que nous avons vues hier soir étaient dans la joie d'avoir si bien réussi; d'ailleurs leur zèle ne s'est pas démenti un instant et il n'y a que des louanges à adresser à Mmes Scuby-Darquié, Y. Isbert, Filliaux-Tiger, Mazo, Lajon, Lalon, Henry, Calmettes, Darin, Giraud, Maurese et Girard de Blavette qui, pendant ces deux journées de vente, ont rivalisé d'entrain et d'amabilité.

Il faut dire que l'association mutuelle des femmes artistes de Paris est une œuvre des plus intéressantes. Elle a été constituée en 1894 dans le but d'assurer ses membres participants contre les conséquences de la maladie en leur allouant à titre d'indemnité quotidienne des sommes variant entre deux et cinq francs.

On ne saurait croire quels services immenses peuvent rendre des mutualités aussi organisées. Certes, il a été fait beaucoup pour les femmes, dans ces temps derniers, mais la vie est bien dure encore à celles qui n'ont pour vivre que leur art ou leur métier, et il est bien rare qu'aucune d'entre elles puisse mettre quelque argent de côté pour les jours mauvais. C'est pourquoi on ne saurait trop encourager les associations particulières qui peuvent contribuer à éviter à un grand nombre de femmes les affres de la misère.

JEANNE BRÉMONTIER.

LIRE à la Tribune de la « FRONDE »

LA LITTÉRATURE FÉMININE EN ESPAGNE

par D. ECHART.

On dit...

UN PEU PARTOUT

Le bruit a couru hier dans l'après-midi que M. Heureaux, président de la République dominicaine, avait été assassiné.

Au consulat général de la République, on dément cette nouvelle qui n'a aucun fondement.

—o—

Nous avons annoncé qu'un des élèves préférés d'Auguste Boulard père, et d'Ernest Hébert, le peintre Edouard Chantalat, a fait du poète Paul Verlaine un beau portrait qu'il a donné à MM. Sully Prudhomme, Henry Roussaye, Anatole France, José-Maria de Heredia, Frédéric Mistral, Raymond Poincaré, Mendès, Jean Richepin, Maurice Faure, Ed. Rostand, Lepelletier, F. et V. Margueritte, Fernand Mazade, Barrès, Henry Bauër, le duc de Dino, Laurent Tailhade, Gustave Kahn, Clovis Hugues, d'Esparbès, Camille de Sainte Croix, Ed. Fornmentin, etc.

Ces écrivains ont immédiatement offert l'œuvre d'Edouard Chantalat au ministre de l'instruction publique et des beaux arts.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Georges Leygues a, par une lettre du 17 décembre, accepté ce don généreux et prié les donateurs de faire remettre le portrait de Verlaine à M. Bénédite, conservateur du musée du Luxembourg.

—o—

La vente annuelle de l'Association des anciennes élèves des maisons d'éducation de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges aura lieu chez la duchesse d'Auerstaedt, au palais de la Légion d'honneur, aujourd'hui et demain d'une heure à six heures.

—o—

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort du docteur Bon, un homme de bien appartenant au culte persécuté aujourd'hui et qui, président de la Société médicale des bureaux de bienfaisance, ne ménagea ni ses soins, ni sa science aux malheureux.

Enlevé en 36 heures à l'affection des siens il emporte des regrets unanimes. Ceux qui ont connu ce savant modeste, d'une rare distinction d'esprit, adressent à sa famille l'expression de leurs vives sympathies.

Ses obsèques auront lieu jeudi 22 courant, à 3 heures précises. L'on se réunira au domicile mortuaire, 116, boulevard Voltaire; mais on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. Les obsèques seront purement civiles.

—o—

D'après le *Daily Chronicle*, le mariage de Mme Patti avec le baron Cederström, qui aura lieu probablement le 25 janvier prochain, sera célébré non au château de Craig-y-Nos, mais à l'église catholique la plus voisine, soit à Brecon, soit à Swansea. Pour leur voyage de noces, les mariés n'iraient pas en Suède, comme on l'avait annoncé, mais dans le midi de l'Europe.

—o—

Hier dans l'atelier de M. Depas, 7, rue Chaptal, à l'occasion de la réouverture des cours du sympathique professeur, M. Georges Berr de la Comédie Française a fait une conférence très applaudie sur l'Art de dire. Les lectures étaient faites par Mlle Lara.

Grand succès pour le conférencier et sa charmante collaboratrice.

LA DAME D. VOILÉE

AU PARLEMENT

La Chambre

Le fauteuil présidentiel est occupé par M. Cochery, vice-président non encore installé. Peu de députés assistent à la séance. On sent qu'il n'y sera pas parlé de l'Affaire. Comme on le verra plus loin, il en a été question sur le tard.

M. Marmande a déposé un projet de résolution tout à fait amusant. Il s'agit de réserver une soir par semaine, celle du mardi, pour discuter les interpellations.

La commission du règlement statuera ultérieurement sur cette proposition dont l'auteur doit être assurément noctambule.

M. Georges Berry défend ensuite son projet qui tend à déclarer jours fériés le lundi 26 décembre et le lundi 2 janvier. Après discussion et pointage l'article unique est repoussé par 242 voix contre 265.

La délibération sur le projet de loi modifiant le tarif douanier des vins, reprend ensuite. Elle donne lieu à un discours interminable de M. Georges Graux, rapporteur de la commission qui défend le projet. Après une intervention de M. Lafferre, la suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui. On a décidé de tenir une séance exceptionnelle afin de permettre au gouvernement de clore la session vendredi soir.

LES DROITS POLITIQUES DES MILITAIRES

M. Fournière dépose une proposition en faveur de laquelle il demande l'urgence, tendant à abroger les dispositions législatives enlevant l'exercice de leurs droits politiques aux militaires en activité de service.

L'orateur donne lecture de l'exposé des motifs suivants :

En refusant aux militaires en activité de service les droits politiques qui appartiennent à tous les autres membres de la famille française, nos prédécesseurs ont voulu qu'aucune préoccupation ne détournât de l'œuvre unique de la défense nationale ceux qui y sont voués par leur volonté ou par la loi.

Ce qui se passe depuis quelque temps, nous prouve jusqu'à l'évidence que ce but n'a pas été atteint.

Cédant à des sollicitations, à des excitations, à des entraînements qui n'avaient pas pour objet l'honneur de l'armée, dont tous les Français ont un égal souci, quelle que soit la manière dont on entend le sauvegarder, mais l'intérêt d'un parti pour ne pas dire d'une classe sociale, s'autorisant de critiques et d'attaques qui ne visaient pas l'armée, mais les actes de certains de ses membres, fort peu nombreux d'ailleurs et parmi lesquels il en est contre qui des peines disciplinaires ont été prononcées, des chefs militaires ont manifesté publiquement leurs sentiments.

Aucune de ces manifestations n'a été réprimée par les ministres de la guerre qui se sont succédé si rapidement depuis que l'affaire Dreyfus s'est imposée de nouveau à l'attention de tous.

Qu'il s'agit du général Jamont, généralissime de l'armée, concluant par sa présence la prétention, vindicative du père Didon, que le citoyen doit s'incliner devant le militarisme et que l'armée doit au besoin frapper pour restaurer le principe d'autorité ; qu'il s'agit des généraux et des colonels donnant, dans des discours ou dans des ordres du jour, sur une question qui divise le pays, le récit de l'armée, qu'il fût un civil ou un militaire, est resté impassible.

Quand de rares manifestations, je ne dis pas contraires, mais inspirées par un esprit différent, se sont produites, elles ont été réprimées durement par les chefs de corps.

Vous savez tous, messieurs, que sans une démarche collective de nos collègues de Vaucluse, M. le ministre de la guerre ignorait encore que des officiers ont été frappés pour avoir assisté à un repas maçonnique d'ordre absolument privé.

Un réserviste, dans une garnison de l'Est, est encore à l'heure qu'il est en cellule pour avoir parlé, hors du service, de la sévérité des conseils de guerre en Algérie. M. le ministre de la guerre paraît ignorer ce fait bien qu'il lui ait été signalé par un de nos plus éminents collègues du Sénat.

En revanche, une souscription ouverte par un journal, pour tenter la réhabilitation d'un officier dont le suicide a prouvé l'œuvre de la justice, se couvre de signatures de militaires dont un certain nombre sont en activité de service.

Hier, à cette tribune, on a affirmé hautement, leur droit d'agir ainsi. J'ai demandé à ce moment, à M. le ministre de la guerre, ce qu'il pensait de cette théorie.

Absorbé par d'autres préoccupations, M. le ministre de la guerre a omis de me répondre.

J'en conclus que ma question était indiscrète, car nos collègues sont tous témoins que, dans son souci constant et vigilant des intérêts qui lui sont confiés, monsieur le ministre n'a jamais rien laissé passer qui pût éveiller les susceptibilités de l'armée sans interrompre l'orateur et faire la réponse qu'il jugeait convenable.

Cette manifestation pour la réhabilitation d'un faussaire se vante de compter dans ses rangs un grand nombre d'officiers.

Je suis persuadé qu'il y a exagération, et, pas plus que moi vous ne croyez à la réalité d'un « groupe d'officiers qui attendent impatiemment l'ordre d'essayer sur les cent mille juifs qui empoisonnent le pays, les nouveaux explosifs et les nouveaux canons » qu'à celle des « vingt-deux lieutenants d'un régiment de dragons dont les sabres sont prêts ».

Ce sont là des vœux et des exaltations étrangers à l'esprit général de notre armée.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre d'employés, de commerçants ou industriels qui n'ont droit à la qualité d'officiers que, pendant les périodes d'instruction, prennent cette qualité pour accroître l'effet moral de cette manifestation, et que, de ces adhésions publiques d'officiers de réserve ou de territoriale et d'officiers de carrière.

Que le ministre de la guerre n'a pas paru s'émouvoir.

Ma proposition n'a pas pour objet de protester contre le libéralisme de M. le ministre de la guerre, encore qu'on pourrait protester contre un libéralisme qui ne s'exerce qu'en faveur de manifestations hostiles à l'esprit libéral ; elle entend l'étendre non par tolérance, faveur ou arbitraire, mais par des sanctions légales, à tous les militaires sans exception.

Les officiers républicains sont nombreux dans notre armée, ils sont les plus nombreux, mais respectueux des lois et des règlements, ils observent le silence.

Encouragés par l'impunité, leurs camarades, qui regrettent ou espèrent un autre régime, manifestent leurs préférences.

Vous ne voudrez pas que la nation, trompée par de fausses apparences, croit que les chefs de son armée sont des ennemis de la République.

C'est pour ces motifs que j'ai l'honneur de déposer sur votre bureau la proposition de loi suivante, pour laquelle je demande le bénéfice de l'urgence.

M. Charles Dupuy combat l'urgence.

— Je crayois, dit-il, que l'affaire Dreyfus avait fait assez de mal à ce pays. Elle provoque aujourd'hui une conception que je repousse comme funeste. Ce pays veut une armée comme sauvegarde de son indépendance. Il ne faut donc rien faire pour affaiblir chez elle la notion de la discipline, nous ne voulons pas que l'armée soit mêlée aux luttes de forme.

Une grande part de cette immense responsabilité incombe à M. Charles Dupuy qui, en 1894, comme en 1898, était contre la justice et pour l'illégalité.

L'urgence sur la proposition Fournière est repoussée par 467 voix contre 25.

Il est vrai qu'il n'y avait pas deux cents députés en séance.

M. Ernest Roche avait déposé au début de la séance un projet tendant à ouvrir un crédit de 100,000 francs pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de la rue des Apennins.

Renvoyée à la commission du budget, la proposition en revient vers 7 h. 1/2 et dix mille francs sont votés pour venir en aide aux victimes de la catastrophe.

HÉLÈNE SÉE.

LE GROUPE PROGRESSISTE

Hier, le groupe, après une longue discussion, a repoussé l'ordre du jour par et simple proposé par M. Le Myre de Vilers, et a adopté l'ordre du jour suivant :

La réunion des républicains progressistes, résolue à suivre une politique d'union républicaine, à la condition qu'elle soit loyalement pratiquée, passe à l'ordre du jour.

Cette résolution a été votée à l'unanimité, et une délégation composée de MM. Audiffred, Aynard, Ferrier, Dulau et Lasserre, a été chargée de la présenter au président du conseil.

Sénat

Beaucoup de monde ; on s'attendait à une interpellation ; mais au Luxembourg il faut une mûre réflexion et les pères conscrits n'ont encore rien décidé.

L'ordre du jour appelait la deuxième délibération sur : 1° la proposition de loi de M. Morellet sur les crimes et les délits concernant la défense nationale ; 2° la proposition de M. Monsservin tendant à modifier plusieurs articles du code pénal ; 3° le projet de loi adopté par la Chambre des députés, concernant la répression des infractions contre la sûreté extérieure de l'État.

Les deux premiers paragraphes sont adoptés et M. Monsservin, sur le troisième, demande que la peine de mort que le Sénat vient d'adopter pour les crimes de trahison en temps de guerre soit également applicable en temps de paix.

M. Clamageran défend un amendement qui tend à substituer la peine des travaux forcés à temps à celle des travaux forcés à perpétuité que propose la commission pour les trahisons commises en temps de paix, et la peine des travaux forcés à perpétuité à la peine de mort pour les crimes de trahison que la commission frappe de cette peine.

L'orateur rappelle que la Révolution de 1848 a fait trois grandes choses : elle a fondé le suffrage universel, aboli l'esclavage et supprimé la peine de mort en matière politique.

Avec beaucoup de talent M. Clamageran défend son amendement ; M. Le Provost de Launay qui joue au Sénat les *Lasies* éprouve le besoin de parler de l'Affaire ; on l'a fort peu écouté.

L'amendement de M. Monsservin est repoussé ainsi que celui de M. Clamageran.

L'article 1er est adopté.

YVONNE LECLAIRE.

LE BANQUET DU SYNDICAT

De la Presse de l'Exposition de 1900

J'avais toujours cru jusqu'ici qu'un banquet officiel devait être aussi empesé que les plastrons glacés des hauts fonctionnaires, aussi lugubres que les habits noirs ; eh bien, je suis obligée de convenir qu'il n'en est point ainsi, loin de là.

J'assistais lundi soir au dîner offert au Grand Hôtel par le syndicat de la presse de l'Exposition de 1900 à M. le Commissaire général Picard, à MM. les Commissaires étrangers, et au personnel supérieur de l'Exposition, et je me demandais en vérité devant l'entrain cordial, l'exquise bonne humeur et l'esprit que dépensaient à profusion les convives, quelle somme de journées maussades de labeur, cette prodigieuse réserve représentait.

La musique du 39e de ligne, sous la direction de M. L. André, prêtait son concours.

Au dessert, M. Henry Lapauze, président du syndicat de la presse de l'Exposition en un discours très apprécié, et souvent applaudi, après avoir remercié les commissaires étrangers les a assurés du concours dévoué du syndicat, puis il a ensuite exposé en quelques mots le but de l'association.

Après M. Lapauze, M. le prince Tenicheff, Commissaire général de la Russie pour l'Exposition, au nom de tous les commissaires étrangers a assuré le syndicat du chaleureux accueil qu'il trouvera auprès d'eux.

M. le prince Tenicheff a terminé son toast par un mot tout à fait aimable à l'adresse de la presse féministe.

M. Picard, Commissaire général de l'Exposition se levant ensuite, a d'abord remercié le syndicat de la presse qui sera comme la cohorte d'élite de la légion de ceux luttant pour le succès de l'Exposition ; puis M. Picard a levé son verre au « vaillant journal féministe » *la Fronde*.

Le discours si aimable, si spirituel de M. Picard a été accueilli par d'unanimes applaudissements.

Assistaient à ce banquet outre M. Picard, la plupart des commissaires étrangers, M. Derville et le personnel supérieur de l'Exposition, de nombreux confrères, MM. André Lebon, Mesureur, anciens ministres ; Étienne, Crozé, chef du secrétariat du Ministre du Commerce, Ancelot, le peintre Louis Cabanes, le peintre Louis Dury etc., etc.

Somme toute le dîner de lundi en affirmant la vitalité du syndicat est pour lui un franc succès.

RENÉE DE VÉRIANE.

Autour de la Revision

A la Cour de Cassation

La chambre criminelle de la cour de cassation a entendu M. Guérin, ancien ministre de la justice et le commandant Forzinetti, ancien directeur de la prison du Cherche-Midi.

La chambre criminelle n'a encore pris aucune décision au sujet de la demande faite par le commandant Esterhazy d'être entendu par elle.

Interview de M. Paschal Grousset

Un rédacteur de *l'Agence Nationale*, informe que M. Paschal Grousset, avait fait hier, au cours de la séance de la Chambre, d'importantes révélations à trois de ses collègues, au sujet du dossier diplomatique, s'est rendu auprès de lui afin de l'interroger à ce sujet.

M. Paschal Grousset s'est quelque peu fait prier, mais sa résistance n'a pas été longue et voici les déclarations qu'il a faites en substance et dont nous lui laissons toute la responsabilité.

« Ce que je sais, sera dans trois jours connu de tout le monde et se rapporte au rôle du dossier diplomatique dans la chambre des délibérations du premier conseil de guerre. Y a-t-il eu alors communication possible de pièces secrètes ? On l'a souvent affirmé. C'est une erreur de faits, sans que la responsabilité des auteurs de la sinistre comédie en soit d'ailleurs moins lourde. Voici exactement ce qui s'est passé. Je le tiens de deux sources différentes et également sûres.

« Au moment où la délibération commençait deux larges plis cachetés furent successivement apportés de la part du ministre de la guerre, au colonel Maurel. Circonstance curieuse, un de ces plis avait pour porteur le commandant (depuis lieutenant-colonel) Picquart qui en ignorait le contenu.

« Le président du conseil de guerre prit les larges enveloppes, scellées au timbre du ministère, et les déposa devant lui sur la table.

« Puis il donna à ses collègues (ou pour mieux dire à ses subordonnés) des explications qui peuvent se résumer comme suit :

Je sais ce que contiennent ces scellés. M. le ministre de la guerre m'en a averti. L'un renferme la photographie d'une lettre autographe signée du souverain étranger pour qui Dreyfus trahissait la France. Le nom du traître s'y trouve écrit en toutes lettres, avec les motifs qui l'ont amené à trahir. J'en ai l'assurance formelle du chef de l'armée.

A ce premier document, sont jointes sept lettres de Dreyfus lui-même, adressées au souverain en question et développant ses motifs pour demander à passer à son service. Ce dossier provient du ministère des affaires étrangères, qui l'a transmis à M. le ministre de la guerre.

« L'autre pli scellé renferme : 1° Un billet familier qu'un attaché militaire écrivait de Paris à un de ses collègues absent et qui a été intercepté, il y a plusieurs mois déjà. Après divers détails sur la vie mondaine du signataire, on y trouve une allusion directe à Dreyfus, en ces termes : Ce canaille de D... devient par trop exigeant... Comme les précédentes, cette pièce provient du ministère des affaires étrangères.

« 2° deux rapports secrets d'un agent de la France à l'étranger, où il occupe une haute situation officielle, qui le met en mesure d'être parfaitement renseigné. Le chef de l'État-Major général connaît seul le nom de cet agent, qu'il importe à tout prix de ne pas compromettre, en raison de l'importance même de ses informations. Ses deux rapports concordent de tout point avec les autres « preuves » directes et indirectes, et nomment le capitaine Dreyfus comme l'auteur des communications criminelles sur la défense nationale, faites depuis des ans à la puissance étrangère dont il s'agit, — communications que le commandant Henry, nous a énumérées en détail au cours des débats. Un de ces rapports mentionne que le souverain étranger a été averti de son arrestation dès le 29 octobre dernier, par un journal déposé sur son bureau de travail et portant ces mots écrits au crayon bleu : « Dreyfus est arrêté ».

« Voilà ce que contiennent ces plis scellés. Si votre conviction n'est pas déjà faite, je suis autorisé à rompre les cachets devant vous et à vous communiquer les pièces. Car un devoir prime tout, pour des juges militaires c'est la nécessité de frapper quiconque a manqué au premier des devoirs, en trahissant son pays. Je le répète donc, je suis autorisé à ouvrir ces scellés.

« Mais je ne dois pas vous laisser ignorer qu'à la suite d'un accord diplomatique et secret le document principal a été officiellement supprimé et déclaré non avenu. En outre, il a été entendu que le nom de la puissance intéressée dans l'affaire, ne serait pas prononcé au procès. C'est pourquoi ces divers documents n'y ont pas été versés, même à huis clos.

« Vous apercevez les conséquences possibles et probables d'un manquement à la promesse échangée ; — à vous de les peser dans vos consciences. Selon ce que vous déciderez, à la majorité des voix j'ouvrirai les scellés ou je les rendrai intacts à M. le ministre de la guerre.

« Messieurs, dit en terminant le colonel Maurel, nous allons voter sur la question préjudicielle ; oui, ou non, voulez-vous rompre les scellés, et voir de vos yeux les dossiers que la raison d'État a empêché de verser aux Débats !...

« A l'unanimité, les sept juges votèrent *non*.

« Sur quoi, on passa au vote sur la question de culpabilité :

« A l'unanimité, le verdict fut affirmatif. »

Comme notre confrère se retirait après avoir reçu ces déclarations, M. Paschal Grousset lui a dit :

« Nous sommes arrivés à une heure suprême où chacun doit dire ce qu'il sait, pour la justice et la vérité, a-t-il ajouté. Vous avez entendu hier les déclarations de M. Brisson. Voici ce qu'il m'a dit, quelques instants après avoir regagné son banc. — « Pourquoi, lui demandai-je, n'avez-vous pas réclamé le dossier Gonse ? Le dossier Gonse ne contient rien qui présente le moindre intérêt, m'a-t-il répondu. S'il y avait eu quelque chose de sérieux à nous montrer, à Sarrien et à moi, dans cette circonstance décisive, on l'aurait fait, puisque nous venions expressément pour nous éclairer sur la décision à prendre au sujet de la revision. »

Le Meeting de la rue d'Angoulême

Hier soir, à 8 h. 1/2, a eu lieu, dans la salle de l'Harmonie, rue d'Angoulême, 94, le meeting organisé par un groupe d'Alsaciens-Lorrains sous la présidence de M. Psichari.

Plusieurs orateurs ont pris la parole, notamment MM. Psichari, le docteur Chatler, Bourdon, Pierre Bertrand.

Aucun incident ne s'est produit.

LES PREMIÈRES

Variétés. — *Voyage autour du Code*, comédie en quatre actes de MM. Georges Duval et Maurice Hennequin.

Encore une histoire de divorce, encore une femme qui redevient éprise de son premier mari. La comédie de MM. Duval et Hennequin, comme celle de M. Brieux, pourrait porter ce sous titre : « Deux maris pour une femme ». Décidément, le théâtre actuel est fait pour décourager les messieurs qui seraient tentés d'épouser des divorcées.

Maître Verdisson, avocat, s'ennuie avec sa femme Lucienne, jolie, mais trop jalouse, dans un vieil hôtel de la rue de Varennes qui sent le moisi. Cet hôtel ne s'ouvre jamais ni pour les causes grasses, ni pour les plaideuses grassouillettes. Me Verdisson met ses talents au service des grandes Compagnies, et ses secrétaires, las de vivre entre des tableaux qui représentent une locomotive du P.-L.-M. et un tender de l'Orléans, parlent d'émigrer chez un confrère de Me Verdisson, Me Dujardin, avocat pour dames. Cependant Verdisson tente de secouer le joug conjugal. Il se fait maladroitement surprendre par sa femme en compagnie d'une dame coiffée d'un chapeau rose et avec laquelle il traverse le Pont-au-Change. Lucienne, à cet affreux spectacle, s'évanouit dans les bras d'un passant qui la ramène chez elle. Elle conte ses peines à ce personnage, le noble baron de Clérenbois (de la meilleure noblesse de cheval), mais malheureusement affligé d'un rhume perpétuel. Verdisson, interrogé par son épouse, s'embrouille dans ses explications et, convaincu d'imposture, après une scène désopilante, il consent à divorcer et, pour fournir des preuves de ses crimes, il remet à Mme Verdisson une série de lettres brûlantes adressées à des Hortensia et à des Juliette imaginaires.

Un an s'est écoulé. Verdisson, redevenu célibataire, a pris la succession de Maître Dujardin. Il a envoyé promener les Grandes Compagnies et il ne plaide plus que pour les dames. Les secrétaires sont fringants et parfumés, le domestique même rêve de jouer *Ruy-Blas*, un salon douillet a remplacé l'austère cabinet de la rue de Varennes. Et voilà que, naturellement, Verdisson, s'est pris d'une belle passion pour sa femme depuis qu'elle a épousé le gentilhomme enrhumé. Il la reçoit secrètement et tous deux projettent un petit voyage adultère, chez une certaine tante Evangéline, à Castel-Sarrazin, où ils passèrent leur lune de miel. Or, pendant que Mme de Clérenbois, va préparer sa valise, Clérenbois lui-même arrive chez le successeur de Me Dujardin.

Toujours abruti par le rhume, il conte ses malheurs conjugaux à l'avocat dont il ne connaît pas le nom, et lui-même désire garder l'anonyme pour ne pas couvrir de ridicule ce nom illustre, anobli par Louis le Hutin. Entre deux éternuments, il avoue qu'il n'a jamais été qu'un mari honoraire et Verdisson, tout en plaignant sa triste destinée, décline l'honneur de lui servir d'avocat, contre la baronne inconnue.

A peine le baron est-il parti, que le capitaine en retraite Flochencœur, de Castel-Sarrazin, tombe chez Verdisson apportant des nouvelles de la tante Angélique. Ignorant le divorce, il est stupéfait quand le domestique annonce sous le nom de baronne de Clérenbois, l'ex Mme Verdisson. On lui explique que ce titre est un petit nom d'amitié et le capitaine qui aime « les bonnes blagues » se pâme de joie en appelant à tout propos la baronne de Clérenbois. Les époux adultères ne peuvent se débarrasser de cet ami encombrant et jovial et ils finissent par promettre de le suivre à Castel-Sarrazin, chez tante Evangéline les croit toujours mariés. Ils disparaissent par l'escalier dérobé et, avant que le capitaine ait pu les rejoindre, le baron apparaît, réclamant la baronne de Clérenbois à Flochencœur qui « la trouve bien bonne » et lui déclare que la baronne est chez sa tante Evangéline, à Castel-Sarrazin.

Il y a, chez la tante Evangéline, une petite chambre bleue où Lucienne et Verdisson ont laissé de tendres souvenirs. Mais les hasards et les quiproquos les plus cocasses s'enchevêtrent et s'accumulent pour les empêcher d'y entrer. C'est d'abord le retour de la tante qu'on croyait à Bordeaux et qui revient inopinément pour recevoir le sous-préfet et lui faire voir un orphelinat qu'elle protège. C'est Flochencœur qui éprouve le besoin de raconter les bonnes blagues qu'il a faites et qui ne peut dire une phrase sans interpeller « Mme la baronne de Clérenbois ». C'est Clérenbois lui-même qui débarque du train de Paris, éternuant, renifiant, empruntant des mouchoirs à toute le monde, et demandant sa femme à Mlle Evangéline qui le prend pour un célèbre farceur, complice du capitaine, et le renvoie à Flochencœur, au café du Commerce. C'est enfin la rencontre de Clérenbois et de Verdisson qui s'affuble du nom d'Anatole Blandumar... Et au moment où Lucienne, Verdisson, Clérenbois, Flochencœur, la tante, se trouvent tous face à face, c'est l'entrée triomphale du sous-préfet escorté par la fanfare — ce qui rompt les explications.

Lucienne et Verdisson se sont enfin réfugiés dans la chambre bleue où jaunit, sous un globe, la couronne de fleurs d'oranger que l'avocat cueillit naguère au front de Mme Verdisson. Clérenbois, que Mlle Evangéline croit fou, est gardé à vue par la servante, pendant que Flochencœur est allé chercher les pompiers... pour doucher l'intrus. Les anciens époux deviennent très tendres, mais, au moment psychologique, Clérenbois apparaît, toujours enrhumé, toujours abruti. Et la scène des explications entre la femme et ses deux maris — telle l'héroïne de M. Brieux avec les siens — se termine par une nouvelle promesse de divorce et une nouvelle promesse de mariage. Les amoureux ravis s'embrassent, pendant que le baron cherche à emprunter un mouchoir qu'on ne lui prête pas.

Évidemment, il ne faut chercher ici ni littérature, ni critiques de mœurs, ni fine observation des sentiments et des caractères. Mais cette comédie-vaudeville n'a d'autre prétention que de faire rire et il faut l'avouer bonne — puisqu'on a ri. Les personnages sont des fantoches ; les quiproquos nécessaires ne sont pas toujours très imprévus, mais l'action est gaie, rapide, mouvementée, avec quantité de détails amusants et des scènes heureuses.

Le public lui a fait un excellent accueil et le deuxième acte en particulier a été vivement applaudi.

La pièce doit une grande partie de son succès au talent de ses interprètes. Brasseur est un Verdisson plein de verve, de finesse et d'entrain, et il sait à merveille mettre en relief les côtés comiques de son rôle, sans tomber dans la pitrerie. Combien drôle est Lassouche dans le rôle du larbin amoureux, enflammé par l'atmosphère incendiaire où évoluent l'avocat, ses secrétaires et ses clientes ! Quant à Prince (le baron de Clérenbois) et à Guy (le capitaine Flochencœur, celui qui fait de si bonnes blagues), leur apparition suffit à déchaîner l'hilarité. Vraiment la plus noire mélancolie ne résisterait pas au spectacle de ces deux excellents comédiens qui ont eu les honneurs de la soirée. Ah ! le capitaine Flochencœur avec sa redingote ! Nous avons tous vu des types comme ça, chez les parents de province.

Mlle Lucy Gérard, un peu précieuse dans le rôle de Lucienne, est assez jolie pour rendre inexcusable la trahison de son époux ; Mme Magnier m'a charmée, sous le petit bonnet de tante Evangéline. Elle est simple, franche, aimable et naturelle à ravir. Mlle Rogé parodie plutôt mal que bien la coiffure et l'accent des paysannes de Gascogne. Cyrano ne la reconnaîtrait pas pour sa cadette.

MARCELLE TINAYRE.

LA CATASTROPHE

De la rue des Apennins

Hier matin à 10 h. 45, les ouvriers qui étaient en train de déblayer le terrain sous les ordres de M. Brunel, architecte de la préfecture de police, ont découvert sous les décombres le corps de l'ouvrier Moreau, demeurant 16, rue de Sablonville, à Neuilly, qui était porté comme disparu depuis dimanche.

Le corps a été transporté au poste de la rue Berzélius, où le neveu et le cousin de la victime sont venus le reconnaître.

Cette catastrophe a produit une douloureuse émotion dans le quartier. Demain une grande représentation sera donnée au concert du Libre Échange avec le concours d'artistes des principaux concerts de Paris, au bénéfice des victimes et de leurs familles.

L'enterrement des victimes aura lieu ce matin à dix heures, à l'église Saint Michel, avenue de Saint-Ouen.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de St-Ouen où une concession de cinq ans a été accordée.

Les frais des obsèques seront payés par l'entrepreneur de maçonnerie et par le propriétaire.

A L'Etranger

Politique

En Chine, les négociants anglais, allemands, japonais, viennent de protester par l'intermédiaire de leurs consuls auprès des autorités de Pékin, contre la tournure que prend l'action française à Shanghaï. Quelques-uns de nos bâtiments ayant été envoyés contre Hwal-Chang, la

---

Cette rubrique forme un feuilleton volant dont le sujet change tous les trois jours.

(3)

LA TRIBUNE

21 DÉCEMBRE 1898

La Littérature Féminine EN ESPAGNE

Cet été, alors que nous recevions des amis d'Espagne, et pendant une partie de plaisir où la jeunesse s'ébattait à l'aise, nous remarquions la maussaderie de la fille de nos hôtes, jolie brunette de treize ans aux longues nattes sombres, aux yeux immenses, belle et grave comme une Mauresque. Un instant elle vint s'appuyer à mon bras comme en un refuge et je pus l'interroger sur la cause de sa mélancolie évidente.

Sa réponse, en français hésitant et d'une simplicité enfantine, établit cependant toute la différence de caractère de nos deux pays.

— Je n'aime pas les Français déclara-t-elle tout d'abord avec rancune. Pour être aimables, ils vous tirent les cheveux, vous prennent la taille, essaient de vous embrasser... En Espagne, les jeunes gens sont galants aussi, ils vous font la cour, mais en causant, en parlant seulement... Ils *ne vous touchent pas*... ça c'est bien.

Je faisais observer à mes amis que basé sur l'amour et le désintéressement, puisque la dot est rare en Espagne, le mariages devaient s'y rencontrer plus souvent heureux qu'en France.

— Pas davantage, expliquèrent-ils. C'est presque toujours le désir qui seul les fait. La coquette est à son balcon ; le jeune homme passe. Ils se regardent. Par l'existence de recluse que mène l'Espagnole, ils se voient trop peu pour se juger sainement, et, lorsqu'ils se marient, après de longs mois de fiançailles, ils ne se connaissent pas plus que vous, qui brûlez les préliminaires des unions. Les bons ménages se font là comme partout... par... l'abnégation de la femme.

L'effacement de l'Espagnole, obligé par les lois et les mœurs, ne la prépare guère à revendiquer l'égalité dans le mariage. Elle subit le joug sans peine et en autorise le despotisme par sa propre inertie, sa méfiance des innovations.

La plus petite tentative d'action libérale lui semble une faute, et tout ce qui l'entraînerait à une émancipation, même physique, sport, longue promenade, hygiène, lui paraît inconvenant ; sa dévotion mal comprise en fait presque une faute...

Dans son éducation très sommaire, on s'attache, en effet, à l'enseignement de beaucoup de pratiques religieuses sans faire pénétrer l'intelligence de Dieu dans les esprits, sans faire comprendre la grandeur, la sublimité de l'Évangile. On inculque aux enfants la foi rigoureuse et fanatique, sans faire pénétrer dans le cœur, la douceur consolante de l'Idéal chrétien.

Les pensionnats espagnols demeurent d'une infériorité surprenante au point de vue de l'instruction. Ils se bornent à l'enseignement de broderies merveilleuses, de dentelles au coussin, des soins de l'intérieur qui vont jusqu'au *repassage*... pour des fillettes qui ne repasseront probablement jamais, les domestiques étant nombreux dans les familles aisées. Un peu comme au Tonkin où le cuisinier a un gamin pour le couvrir de son parasol, quand il va au marché et comme en Portugal où l'on est obligé de prendre un Galicien, pour les achats du ménage, parce que la cuisinière refuse de porter un panier... A Lisbonne seulement, l'art de faire danser l'anse du panier, appris par les serviteurs étrangers, a vaincu la répugnance des bonnes, qui consentent, non seulement, à garder la grande poche d'autrefois sous la jupe, pour mettre les emplettes, mais encore à accepter le panier et le tablier.

L'Espagnole ne fait rien pour développer ses facultés, indéniables pourtant. Elle n'est plus avec Isabelle la Catholique qui, prêchant d'exemple, au XVe siècle, étudiait la langue latine, encourageait les publications littéraires et acceptait les dédicaces, tandis que la noblesse, par courtisanerie, se plongeait dans l'étude, au point que les historiens, parlant de cette époque, nous disent :

« N'était pas tenu pour noble, celui qui ne montrait de l'amour pour les lettres et les arts. »

Aujourd'hui encore, cependant, on pourrait trouver toutes les ressources d'esprit et de caractère chez la femme espagnole.

Nous voyons sa force physique en Galicie. Là, comme chez nos marins bretons et nos pâtres pyrénéens, l'émigration des hommes appelle la femme aux plus durs travaux, soit dans les ports où elle transporte de lourdes charges, soit aux champs où elle cultive la terre.

Nous savons sa gaîté, sa vaillance dans le travail plus facile des cigarettières dont M. Henri de Rothschild nous fait un si charmant tableau pris à Séville et peint dans son délicat volume *Souvenirs d'Espagne*.

« Nous voici dans une vaste salle longue, basse, éclairée et mal aérée. Là, travaillent quinze cents ouvrières. Elles sont en tenue de travail : petit jupon court, chemisette, petit foulard de soie et pantoufles. Dans les cheveux, un bouquet de fleurs. Il y en a de tous les âges, enfants, jeunes filles, jeunes femmes avec leurs nouveau-nés qu'elles bercent en travaillant, toutes jolies, parfois très jolies. Pour les vieilles qui travaillent là depuis trente ans, même costume, mêmes fleurs, mais les cheveux sont blancs et les visages ridés.

« Notre présence les intimide quelques instants, mais elles reprennent courage et elles recommencent à bavarder. Elles ont toutes, devant elles, un bout de miroir et des fleurs dans l'eau et, pour se reposer, elles regardent dans la glace et renouvellent leur bouquet. Les fleurs leur font tant de plaisir qu'elles vous demandent, en passant, votre boutonnière, si vous en avez une, et l'on rit aux éclats si vous refusez, et l'on rit davantage si vous donnez. On passe là, ébloui et humilié de tant de beautés occupées à un métier si pénible... Mais, où sont les chaussures, les corsages et les châles ? Ils sont soigneusement rangés dans les placards où l'on ira les reprendre à l'heure de la sortie pour aller dans la rue et regagner son foyer.

« Il y a là trois salles de quinze cents ouvrières. Elles se renouvellent toutes. Partout le même entrain et le même zèle. A six heures la cloche sonne, le tabac est laissé jusqu'au lendemain. On ouvre les placards, on fait la toilette et, parées comme des princesses, les cinq mille cigarettières reprennent le chemin de la maison, s'admirant les unes les autres et offrant aux étrangers un des plus curieux spectacles de cette belle Andalousie. »

L'instruction seule manque à ces femmes bien douées. Si elle pénétrait dans la famille, trop fermée aux aspirations nouvelles, nous verrions certainement surgir en foule des esprits d'élites, alors que leur petit nombre d'aujourd'hui n'en rend le compte que trop aisé.

Déjà, en effet, au milieu de difficultés excessives, quelques femmes espagnoles se signalent par leur valeur incontestable dans tout ce qui est artistique et principalement dans la littérature, qui nous fournit des noms, parmi lesquels plusieurs sont de notoriété publique.

C'est ainsi que nous pouvons signaler :

— Mme Amalia Domingo Soler, poète et journaliste, qui dirige, depuis vingt ans environ, le journal *La Luz* à Gracia (Barcelone).

— Mme Elisa Casos, Vve de Calvo, actrice et poète. Elle a publié des pièces de vers dans presque tous les journaux d'Espagne.

— Mme Agar Infanzon, Vve de Perillan Buxo, signant sous le pseudonyme *Eva Canel*, auteur très connu en Espagne et en Amérique pour ses travaux littéraires et ses livres.

— Mlle Antonia Opisso, religieuse, il y a quelques années, mais rentrée dans le monde par lassitude de la vie monastique et continuant d'écrire. Elle a publié plusieurs ouvrages et une collection d'articles très remarqués, intitulés *Rojo y Blanco*.

— Mme Filomena Dalo de Asrnais, poète de la Galicie, qui écrit aussi en castillan et a fait paraître plusieurs volumes de poésies.

— La duchesse d'Albe, née de Fernan Nunez, dans un genre différent, a réuni en deux volumes, des documents très curieux et d'un grand intérêt historique, choisis parmi les archives de l'ancienne maison des ducs d'Albe. Cette collection, qui a rendu de grands services pour les investigations historiques, a mis la duchesse d'Albe au rang des écrivains distingués de l'époque contemporaine.

— Mme Angela Lopez de Ayala est journaliste d'opinions très avancées.

— Mme Rosario de Acuna, auteur dramatique, écrit aujourd'hui dans le journal libre-penseur : *Las Dominicales del libre pensamiento*, aux idées anticléricales.

Mme Salomé Nunez y Topete, écrit des Nouvelles et des Chroniques mondaines dans les journaux.

Mme Patrocinio de Biedma s'adonne au roman.

Ce petit groupe féminin est dominé par deux talents remarquables, dont l'un est arrivé à la véritable célébrité.

C'est d'abord Mme de Los Rios qui, attirée par l'étude de la littérature ancienne, a fait de très beaux ouvrages sur *Don Juan* et, tout récemment, sur *Don Quichotte*. Œuvres d'importance et de grand succès littéraire, qu'il nous serait difficile d'analyser dans le court espace d'une *Tribune*.

Pour nous dédommager, nous citerons quelques vers de l'écrivain, son délassement, dont un fin lettré, M. René Halphen, aussi connu à Paris qu'à Madrid, a bien voulu nous donner la traduction.

MYSTÈRE

La violence de la tourmente a passé...
Loin de moi je l'ai rejetée, je suis plus fort
Que l'Amour même et que la Mort,
Je suis auprès du volcan et je ne brûle pas,
Car j'ai fait éclater le vase pour en répandre l'essence
Pour l'oublier j'ai déchiré mon cœur.

RIMES

Tout respire l'amour, le papillon
S'enivrant de parfums et de lumière
Ivres d'arômes, les insectes volent,
Incertains et tremblants dans l'azur,
Les branches des arbres s'entrelacent.
O le merveilleux hymne qu'est le mois d'avril,
Jusque dans les flaques d'eau le ciel se mire
Et même dans la fange le reptile prend sa part d'amour,
Lorsque le ciel et la terre brûlent,
Débordant en flots d'harmonie
Las ! j'épouvre dans mon cœur
Une douleur grande comme le monde !
Je deviens jalouse de la création tout entière !

. . . .

Mme Pardo Bazan, que nous avons citée en commençant, passe pour le second écrivain de son pays et sa réputation est aussi grande à l'étranger qu'en Espagne.

Issue d'une famille de la plus vieille noblesse de Galicie, elle porte sur ses traits fiers et purs, la double aristocratie de la naissance et du génie que son père favorisa par une instruction profonde développée par la connaissance du latin.

Mme Pardo Bazan, qui a vécu trois années à Paris, dans la fréquentation des Goncourt, des Daudet, parle et écrit le français de façon remarquable, et se montre grande admiratrice de notre littérature. Elle l'a prouvé l'hiver dernier, en faisant à Madrid des conférences très suivies sur nos grands écrivains du romantisme, de même que, durant l'exposition de Bordeaux, elle y avait parlé, en français le plus pur, de la littérature espagnole.

Mère de deux charmantes fillettes et d'un fils, sa haute valeur morale la maintient dans les sphères les plus élevées de l'intelligence et du monde, et son salon, où sa mère, la comtesse Pardo Bazan l'aide à recevoir, est le plus couru, le plus brillant des salons madrilènes.

L'œuvre principale de l'autoresse tant choyée, est la *Vie de Saint François d'Assises*, éditée à Paris ; mais elle a écrit plus de trente volumes auxquels on peut joindre, comme bagage d'importance, sa revue mensuelle *El Teatro critico*, parue pendant trois années et dont elle écrivait seule les *cent* pages de texte.

Mais sa personnalité se dégage entre toutes par la variété infinie d'un talent des plus curieux.

Très versée dans les questions religieuses, Mme Pardo Bazan traite cependant surtout de l'amour et sous les formes les plus diverses, les plus imprévues.

Ouvrages de psychologie aiguë, d'esprit à l'emporte-pièce, de raillerie mordante, comme dans *El Soltero* (le Célibataire) plein d'une ironie fine, spirituelle, dont on voudrait retenir toutes les malices.

Contes charmants, gais ou tragiques, frais ou sombres, se succédant en une œuvre faite d'originalité et de force.

C'est encore à M. René Halphen que nous devons d'apprécier au moins l'une des facettes de cet esprit puissant et, de mieux comprendre un talent, auquel on applaudit depuis longtemps déjà en Amérique, en Angleterre et en Allemagne.

Une traduction aussi parfaite pouvait seule laisser toutes les nuances du style charmant, impeccable de celle qui, avec Juan Valera et Perez Galdos, tient le premier rang des écrivains espagnols.

Nous allons donc parcourir en toute confiance ces contes exquis et en donner une rapide indication.

Memento est le portrait de vieilles filles « dont la plus jeune n'a pas moins de soixante ans. »

Portrait physique amusant de *Dona Aparicion* ; portrait moral du groupe lui-même.

— « Le chignon de Dona Aparicion, avec ses boucles blondes, sa chaussure étroite, ses gants à huit boutons, sa robe de soie à raies vertes et roses, ses éventails de gaze bleue et la boîte de fleurs artificielles qui retenaient sa mantille, nous donnaient assez envie de rire.

(A Suivre)

D. ETCHART.

situation dans les provinces du Yang Tsé est critique. D'après les dépêches reçues une canonnière aurait dépassé Nankin. En présence de ces événements le croiseur anglais Iphigenia, est partie pour cette destination. L'Angleterre prétend s'opposer de toutes ses forces à ce que les droits français soient plus activement étendus. Lord Beresford a émis cette opinion que les intérêts commerciaux engagés sont avant tout cosmopolites, et, qu'aucune puissance n'a le privilège de désorganiser le commerce au détriment des autres.

Cependant, hâtons-nous de le faire remarquer; la bienvenue cordiale souhaitée à M. Cambon à Londres, par ses compatriotes, a eu du retentissement dans la société londonienne. La presse anglaise a salué sa venue par une approbation générale. Cette phrase du Globe donne la mesure de l'appréciation : « Nous pouvons attendre de lui avec confiance tout ce que la courtoisie et le tact peuvent tenter pour améliorer la situation des deux pays. »

M. Balfour secrétaire en chef délégué pour l'Irlande a prononcé à Keighley un discours très commenté. Il y est fait allusion aux démissions de M. Gladstone, de Lord Rosebery, et de Sir William Harcourt. Naturellement, il a développé cette thèse : que le libéralisme d'hier diffère absolument de l'ancien, mais que pour devenir une force réelle en politique, il doit encore se transformer.

MADEMOISELLE.

CHOSES DE L'ENSEIGNEMENT

Répartition officielle des vacances

A l'issue de la dernière séance du dernier conseil académique, le vice-recteur de l'Académie de Paris a fait connaître la répartition des vacances pour l'année scolaire 1898-1899.

Cette répartition est, me semble-t-il, identique à celle des années précédentes qui n'était pas à l'abri de la critique. Visiblement, pour qui est au courant de ces choses, c'est un compromis entre la nécessité indiscutable du repos pour les écoliers et pour leurs maîtres, et les exigences de la grande majorité des parents qui pensent les uns tout bas, les autres tout haut que « l'Université en prend bien à son aise ».

Quelques-uns vont jusqu'à l'accuser de chercher à économiser quelques repas.

En somme, les vacances sont trop fréquentes et elles sont trop longues.

La question mérite que l'on s'y arrête.

J'ai dit, il y a quelques mois, dans une *Tribune*, ce que j'en pensais et, depuis, ma conviction ne s'est pas modifiée; mais on ne saurait trop répéter que les fatigues de l'enseignement nécessitent des congés pour le personnel enseignant, et que la tension de l'esprit n'est bonne ni pour le développement intellectuel, ni pour le développement physique de la jeunesse.

Le principe même des vacances n'est d'ailleurs pas discuté, il ne saurait l'être que par des ignorants ou des malintentionnés. Il n'en est pas de même de leur durée et de l'époque où elles ont lieu. La grande presse est entrée en campagne à ce sujet, il y a quelques années, pour que les grandes vacances fussent avancées d'un mois : la période juillet-août aurait remplacé, en cas de succès, la période août-septembre. On n'a point abouti.

La question est, en effet, très complexe, puisqu'il faut tenir compte des convenances des pères de famille, ou plutôt des exigences de leur situation, et de quelque chose de plus tenace encore : de leurs habitudes, et de la routine générale.

Des raisons de premier ordre militeraient cependant en faveur d'une modification. Les hygiénistes qui, pour nous empêcher de mourir, s'appliquent à nous rendre la vie insupportable, entrent aujourd'hui en scène avec cette question des vacances, et ils nous déclarent que le travail, pendant la canicule est non seulement une corvée disproportionnée aux forces de la jeunesse, mais que c'est même un réel danger.

Alors...

Alors, en attendant mieux, c'est-à-dire une solution rationnelle quant à l'époque des vacances, on pourrait, au moins, tenter une modification de l'horaire pendant les grandes chaleurs. Pourquoi n'essaierait-on pas de faire les classes le matin, de 7 heures à 9 heures, et l'après-midi de 4 heures à 6 heures? Pourquoi n'essaierait-on pas, dans certaines régions plus chaudes que les autres, de ne faire la classe que le matin?

Ne pourrait-on pas, pendant le mois de canicule diminuer sensiblement les exercices écrits?

Mais ce qu'il faudrait, surtout, c'est une combinaison qui permette de reporter les compositions, les examens, les concours à une époque plus clémente.

Oh! je sais bien que l'on a déclaré cent fois que la chose était impossible! Mais l'impossibilité d'aujourd'hui, c'est la possibilité de demain, pour qui veut faire demain autrement qu'hier et aujourd'hui.

Lorsque l'on étouffe dans un monde, il faut, avant asphyxie complète, avoir le courage d'en briser la paroi.

Revenons à la répartition des vacances pour 1898-1899. J'ai dit qu'elle n'était pas à l'abri de la critique. Voici mes raisons :

Congé de la Toussaint.

Il y a à peine un mois que les écoliers sont rentrés; ils commencent à s'entraîner au travail; (et chacun sait ce qu'il leur faut de bonne volonté!) non-seulement, ils ne sont pas encore fatigués, ils s'épanouissent en une saine activité.

Pourquoi rompre sitôt le charme?

Pourquoi ne pas assimiler la « fête religieuse » à un dimanche ordinaire? C'est-à-dire envoyer les internes aux offices avec leurs surveillants?

Donc, je supprimerais le congé de la Toussaint.

Mais je donnerais un congé sérieux commençant la veille de Noël et se terminant dans les premiers jours de janvier.

Au point de vue de l'hygiène, ce serait bon, après un trimestre de travail; au point de vue moral, ce serait excellent.

Car au moment où l'année finit, et où l'année recommence, il est nécessaire que les membres dispersés de la famille reviennent au foyer et que se renoue le fil de la tradition qu'ont distendu la lutte des parents pour la vie et l'éducation des enfants au dehors.

Une nation qui n'a pas ou qui n'a plus ces sortes de *jubilés* s'effrite.

Donc « sérieux » congé de fin d'année.

Autre congé « sérieux » à Pâques. C'est la fin du semestre le plus chargé : vingt jours au moins. (Remarquez que je supprime les « jours gras » qui viennent trop tôt après le *jour de l'an*, et dont la tradition est vraiment bien vulgaire).

Enfin la Fête nationale, et des vacances de deux mois au moins.

D'ailleurs, on procède ainsi à l'étranger, en Angleterre notamment.

PAULINE KERGOMARD.

Surveillez vos cheveux et ceux de vos bébés s'ils foncent, lisez, 4e page, la *Blondine Vélabi*.

Soirée Parisienne

Voyage autour du Code

La même thèse dans la pièce des Variétés que dans celle des Français; mais cette fois, elle est présentée d'une façon « rigolo » qui a diverti l'assistance — ce qui prouve une fois de plus que tout dépend de la manière de montrer et d'envisager les choses. Comme le disent spirituellement MM. Georges Duval et Maurice Hennequin dans le *Voyage autour du Code*, l'heure du couturier comme l'heure de l'absinthe, ne doit jamais se manquer. Donc suivons cet axiome, et donnons tout de suite les descriptions des toilettes de la svelte et jolie Lucy Gérard. Une seule observation : ces toilettes sont trop ajustées sur son soupçon de corps. En dehors de cela, elles sont fort réussies.

Robe de broderie mauve posée en transparence sur du taffetas de même ton. Corsage boléro devant, redingote demi-longue derrière. Jupe formée par deux volants de mousseline de soie garnis de ruchés. Ces volants simulent des dents arrondies.

Robe princesse en mousseline grise entièrement froncée; sur la jupe deux plissés également froncés. Chapeau tulle bleu de ciel recouvert dentelle blanche.

Grand manteau Directoire drap gros bleu croisé sur le côté, trois pèlerines simulent le col. Toque en plumage vert.

Le désopilant Guy, ancien officier de Castel-Sarrazin, qui a tous les titres pour être percepteur, a voulu rivaliser d'élégance avec nos gommeux du Bois. Ce provincial, qui se parisianise de temps à autre, nous a fort amusés par ses accoutrements bizarres. Il a un choix de pantalons bouffants aux couleurs étranges et un certain chapeau de Panama, qui ne peut avoir d'égal en drôlerie que celui de Magnier, la tante Evangéline. Malgré son petit bonnet ruché, sa robe à grands ramages, ses allures de vieille fille, pas du tout rosses, la tante, elle est même tout à fait nouveau jeu.

Brasseur, l'avocat Verdisson, change avec virtuosité d'allures et d'ameublements.

Au 1er acte, dans son sévère cabinet d'avocat des grandes Compagnies, il a de la correction, des imposants favoris et des gants gris souris qui ont dû être faits pour un parfait notaire. Au second acte, dans un intérieur tendu peluche vieux rose, il reçoit des femmes du monde, du vrai monde, de celles que l'on rencontre dans les cabarets de la butte!

La maison de la tante Evangéline est proprette, gaie et l'on comprend que des amoureux s'y plaisent. Après le départ d'une fanfare divertissante au possible où le rire des spectateurs fait chorus, nous montons avec les deux amants dans la petite chambre bleue. Celle où plusieurs années auparavant..... parfaitement. Rien n'y est changé : voici les mêmes tentures en perse blanche à ramages, les sièges, la cheminée où gît sous un globe, la couronne de fleurs d'orangers, un peu beaucoup jaunie. Voici le lit. Mais inutile de vous retirer discrètement car le second mari, vieille noblesse de cheval, le baron de Clairembois, va faire irruption. Cet amusant baron a un coryza chronique très gênant qui augmente à vue d'œil, (j'allais dire à vue de nez). Une fenêtre ouverte et crac, la fâcheuse crise d'éternuement survient.

On racontait hier que le directeur des Variétés, craignant que Prince ne parût pas suffisamment « pincé » par le rhume, avait passé son temps depuis huit jours à faire des courants d'air derrière son pensionnaire. On disait aussi, mais ceci, sous toute réserve, que les auteurs, très contents des interprètes, avaient commandé pour chacun d'eux six douzaines de mouchoirs qu'ils leur offriront le soir de la centième.

BERTHE MENDÈS.

Causerie Littéraire

La Fête à Coqueville, par *Emile Zola*, dessinée par André Devambez. (Eugène Fasquelle, éditeur.)

Aucune œuvre du Maître Emile Zola, fût-elle de quelques pages seulement, ne peut laisser que d'intéresser vivement le public. Celle d'aujourd'hui, amusante en ses détails est d'une gaieté tout à fait communicative, et d'une truculence pantagruélique, avec un joli petit rayon d'amour qui éclaire même la face des ivrognes, dont le crayon de M. André Devambez a si joliment parsemé le volume.

Coqueville est un petit village de pêcheurs au bord de l'Océan. Il est divisé par la haine de deux familles autrefois étroitement unies et alliées, les Mahé et les Floche. Les Floche, au temps de la splendeur des Mahé, se sont implantés chez eux, et peu à peu les ont annihilés. Aujourd'hui, les Mahé sont pauvres, les Floche sont riches. *Inde iræ* — et jamais un Floche ne permettra à sa fille d'épouser un Mahé. — Cependant Delphin aime Margot. — Margot, sous les gifles de son père, dira bien des lèvres, qu'elle ne veut pas de Delphin, mais ses yeux affirment le contraire. La lutte est là, et s'accentue chaque jour; les deux camps, celui du Floche, et celui du Mahé, sont près d'en venir aux mains, lorsqu'un navire anglais sombre en ces parages; sa cargaison composée de quoi garnir la cave d'un roi, flotte sur les eaux vertes d'une mer tranquille. La pêche est abandonnée, le homard dédaigné, on laisse le maquereau à ses joyeux ébats, et les sardines à leurs familles; ce sont les tonneaux seuls qu'on recherche avec fureur, et, tels sont les exquis breuvages qu'ils renferment, que, durant sept jours, tout le village de Coqueville vit sur la plage, dans l'allégresse d'une puissante soûlerie.

Les chiens, les chats, les poules même se mêlent à cette fête. — Les maisons sont abandonnées, les chenils vides, et les poulaillers déserts. Et, du fait de la tendresse bien connue que l'ivrognerie met dans le cœur des gens, les Mahé et les Floche se jettent dans les bras les uns des autres, et noient dans l'abondance des liqueurs exquises, leurs immémoriales querelles — Margot et Delphin, trouvés endormis joue contre joue seront mariés au milieu de la réconciliation générale, et désormais le village ne formant plus qu'une seule et même famille verra refleurir en lui les délices de l'âge d'or... Grâces en soient rendues à la cargaison du navire anglais!

A quelque chose malheur est bon! dit un vieux proverbe qui ne manque pas de sens.

Mon oncle et mon curé, par Jean de la Brète, illustrations de E. Vulliemin. (Plon Nourrit éditeurs).

Encombrée par l'abondance et poussée aussi par l'urgence de parler des livres illustrés qui naissent à cette époque de l'année, tels que roses en juin, j'avais pris le très beau livre, de *Mon oncle et mon curé* pour n'y jeter qu'un rapide regard, mais j'ai été tout d'abord séduite, entraînée par cette œuvre charmante d'un homme de talent et d'esprit; les très jolis dessins qui accompagnent le texte. L'histoire si pure, si fraîche, si pleine de mouvement de Reine de Lavalle, racontée par elle-même avec beaucoup d'humour et de gaieté est tout à fait amusante. Reine est une jeune fille bien moderne; elle possède beaucoup de fermeté, de résolution et d'initiative. Si elle parvient à bien établir sa vie, elle ne l'a pas volé, son cœur droit, sa franchise courageuse, sa persévérance, lui méritant le bonheur. Je ne dirai pas que Reine a toujours été parfaitement respectueuse pour une tante très acariâtre chez laquelle elle vivait. — Elle a su se défendre d'elle, et vous reconnaîtrez avec moi en lisant le volume, qu'elle a joliment bien fait d'être si gentiment volontaire; ses mutineries ont de la grâce; c'est bien une vraie jeune fille remplie de l'ardeur de vivre, vaillante et décidée, bien autrement intéressante en sa sincérité et ses défauts mêmes, que les bêlantes héroïnes des romans d'autrefois.

35 mois de campagne en Chine, au Tonkin. Courbet-Rivière (1882-1885) par *Emile Duboc*, lieutenant de vaisseau en retraite. Préface de *Pierre Loti*. Illustrations par P. Marié et A. Brun (Charavay, Mantoux, Martin, éditeurs).

Quel magnifique livre! Quels beaux récits il renferme de notre glorieuse campagne, et comme en lisant ces faits héroïques, le cœur nous bat d'une émotion très poignante et très douce à la fois. Le lieutenant Emile Duboc, avec une netteté et une clarté remarquables, nous initie aux principales opérations de notre armée : la prise de Nam-Dinh, les expéditions si mouvementées contre les pirates, le combat de Fou-Tchéou, le blocus de Formose, la prise de Kélung, l'inondation de la pagode des Quatre-Colonnes, et la narration de la mort du commandant Rivière, celle de l'amiral Courbet, et l'épisode où, sur l'ordre de ce dernier, l'auteur du livre, alla faire éclater, avec un petit canot à vapeur de huit mètres, la frégate chinoise la *Yu-Yen* montée par 600 hommes d'équipage et armée de 23 canons Krupp! Voilà l'histoire que doivent lire nos jeunes garçons, histoire d'hier, frémissante de dévouements obscurs, de patriotisme, de désirs de gloire, et de cette belle valeur française qui fait les héros et les martyrs.

Histoire de Vivette, par *Léon Barracand*. Illustrations de Bouard (Charavay, Mantoux, Martin, éditeurs).

Un superbe volume où la spirituelle fantaisie se mêle aux plus émouvants récits, aux plus intéressantes péripéties.

Le fils du Garde-Chasse, texte et illustrations de *L. M. Vauzanges* (Charavay Mantoux Martin, éditeurs.)

Encore un attrayant et beau livre publié par la *Librairie d'éducation de la jeunesse* qui en compte déjà tant à son actif. Celui-ci est tout à fait intéressant pour les jeunes lecteurs car il dépeint alertement la vie qui leur est particulière — récits de collège, de chasse, de concours au tir, impressions de voyages au bord de la mer, à Concarneau, pays de la sardine, avec les détails des soins à lui donner depuis sa sortie de la mer jusqu'à sa mise en boîte. Instruction et récréation. Tel est le plan de l'œuvre très réussie de M. Vauzanges.

Histoire de Turenne, racontée à mes enfants, par Théodore Cahu, illustré d'aquarelles par Paul Dufresne (Société d'édition et de librairie, ancienne maison Furne).

M. Théodore Cahu a publié déjà l'histoire de Jeanne d'Arc, de Bertrand Duguesclin, du chevalier Bayard; il continue sa série par celle de Turenne. Les grandes figures étudiées avec soin dans leur ensemble et leurs détails ne peuvent qu'intéresser l'esprit et l'imagination de nos enfants, et les porter à l'admiration de ces héros qui sont la gloire de notre patrie. Indépendantes du texte, écrit avec clarté et simplicité, les aquarelles qui accompagnent le livre, sont amusantes et jolies. *Turenne* est un de nos meilleurs livres d'étrennes, et pour le prochain jour de l'an, j'en recommande l'acquisition aux parents soucieux de mettre autre chose que des fantaisies légères dans l'esprit de leurs enfants.

MANOEL DE GRANDFORT.

LIVRES D'ÉTRENNES

Voyages excentriques, Corsaire Triplex, par Paul d'Ivoi.

Un magnifique volume illustré de plus de 120 gravures de Louis Tinayre. Roman d'aventures extraordinaires, de voyages, de péripéties, de dangers courus, de récits palpitants. Beaucoup d'esprit et d'imagination font du Corsaire un des livres que je recommande le plus volontiers.

Les Fées en train de plaisir, par Arsène Alexandre, illustrées de dessins de Lucien Métivet.

Délicieux de fantaisie, amusant à regarder. La joie des tous petits enfants qui y verront, par une étrange métamorphose, les mamans jouer à la poupée, et les papas grondés par les babies, grâce à la malice des jolies petites fées.

(Les deux volumes édités par la société d'édition et de librairie, ancienne librairie Furne).

M. G.

FAITS DIVERS

LUGUBRE TROUVAILLE. — Des ouvriers occupés à charger des matériaux au quai d'Orsay, sous le pont d'Iéna, ont découvert hier matin, sous un tas de briques, le cadavre d'un homme âgé de quarante ans environ, dont l'identité n'a pu être établie, et dont la mort paraît remonter à six jours.

Un pied, une partie de la cuisse et les joues de ce malheureux avaient déjà été dévorés par les rats.

On suppose que c'est un vagabond qui ayant cherché un refuge sous le pont pour la nuit aura été surpris par l'éboulement d'un tas de briques.

M. Pelardy a fait transporter le corps à la Morgue.

LES DÉSESPÉRÉES. — Mlle Henriette Boyer âgée de 17 ans, demeurant chez ses parents, 37, rue Didot, s'est jetée hier matin par une fenêtre du cinquième étage et s'est brisé la colonne vertébrale. Elle a été transportée mourante à l'hôpital Broussais.

— A la même heure, Mlle Marie Léger, âgée de 18 ans, a tenté de s'empoisonner en absorbant chez elle, rue de Tolbiac, une décoction d'allumettes. Elle a été conduite à l'hôpital Cochin. Son état est désespéré.

— Quelques heures plus tard, Mlle Léonie R..., âgée de 19 ans, habitant chez ses parents, cours de Vincennes, s'est tiré deux coups de revolver dans la poitrine. Elle est soignée à l'hôpital Saint-Antoine. On a peu d'espoir de la sauver.

UN DON. — Le directeur de la Compagnie du Gaz a adressé hier matin au Préfet de police une somme de 1.000 francs pour l'œuvre des vacances des gardiens de la paix.

TRIBUNE DU TRAVAIL

Noir et blanc

A la réunion du 1er décembre, c'étaient les longs sarraus blancs des commis de l'épicerie qui lançaient leur note claire dans la grande salle de la Bourse du Travail.

Lundi, ces vaillants travailleurs étaient en moins grand nombre, car, maîtres de maison, ils avaient invité leurs camarades des bazars, des magasins de nouveautés, des employés de la chaussure.

Et ceux-ci, dans le noir costume de leur emploi, avaient répondu avec enthousiasme à cet appel fraternel.

Les revendications des commis épiciers sont d'ailleurs communes à tous les employés.

Nous les avons indiquées hier. Disons seulement qu'elles ont été développées avec une véritable éloquence.

Ce sont les pionniers de l'idée qui prennent d'abord la parole. Beausoleil, le président de la réunion; Lambert, secrétaire; Dufay, François, Dereu, Schneider, représentant les diverses catégories d'employés.

Que demandent-ils?

1° Un salaire fixe, au mois, afin que les rares jours de repos qu'ils réclament ne soient pas l'occasion d'une perte d'appointements. La suppression de cette méchante invention qui s'appelle la guelte, et qui fait de l'employé, non l'émule, mais le rival de son camarade, qui permet au patron de masquer l'amende sous une forme qui n'atteindra pas la loi;

2° La journée de 12 heures, repas compris et les repas d'une heure au lieu de 25 minutes;

La cessation du travail à midi le dimanche;

Un jour par an le complet repos, et ils proposent le lundi de Pentecôte.

Les difficultés d'exécution, ce qui pourrait nuire aux intérêts du patron, en honnêtes travailleurs ils s'en sont préoccupés.

Ainsi, ils réservent les fêtes de Noël et du jour de l'An, dans leurs demandes de réglementation d'heures de travail.

D'ailleurs, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, les magasins ferment à 8 h.

Pourquoi ce qui se passe dans ces pays, ne se passerait-il pas en France?

Là, j'ouvre une parenthèse pour dire à mes amis employés que la question est plus complexe qu'elle n'en a l'air d'abord.

Ils ne demandent d'engager les ménagères à faire leurs provisions le dimanche matin ou avant 8h. du soir.

Or, la plupart, employées toute la journée au dehors, ont en rentrant à s'occuper du dîner, du ménage, des enfants.

Le dimanche?

On va au lavoir. On raccommode les vêtements de toute la maisonnée.

Est-ce à dire que je déclare irréalisables les revendications des employés pour la limitation de la journée et le repos hebdomadaire?

Non, certes. Je pense que s'ils obtiennent gain de cause sur ce point, les ménagères, un peu gênées d'abord, diront à leurs maris :

Eh mais, toi qui es le bulletin de vote, demande à tes représentants que les conditions du travail s'améliorent, de telle sorte que tous deux, notre fonction industrielle accomplie, il nous reste le temps de remplir nos devoirs de famille, sans hâte et sans fatigue.

Que la journée, réduite à 10, 9, 8 heures, et... plus tard 6 peut-être, nous, nous puissions faire nos provisions à des heures telles que nous ne privions pas d'autres citoyens de goûter eux aussi les joies de la famille.

Ouvriers de l'usine, ouvriers des magasins, vous ne pouvez rien les uns sans les autres.

Et voilà pourquoi, nous autres du parti ouvrier, nous serions si heureux de vous voir arriver à l'idée du groupement syndical.

3° C'est la question des étalages qui est étudiée.

La solution du Conseil municipal, c'est-à-dire l'autorisation de l'étalage à la condition que le journal Suisse à huit heures du soir ne satisfait pas les orateurs qui en demandent la suppression.

Meurtrier pour l'homme et la femme dans la mauvaise saison, il est, de plus, immoral pour celle-ci.

Le travail de la porte n'est pas fait pour la femme, dit le citoyen Beausoleil qui fait remarquer d'ailleurs que l'étalage extérieur ne répond pas à un réel besoin car on n'achète pas plus qu'on ne peut consommer.

Là, encore, je voudrais dire mon mot.

C'est à Vienne, en Autriche, où j'étais déléguée de l'enseignement libre à l'Exposition de 1873 que j'ai vu pour la première fois ces marchandises débordant des magasins dans les quartiers les plus select!

Vienne, toute belle capitale qu'elle est, m'a fait l'effet d'un grand bazar.

Et quand, plus tard, j'ai vu successivement nos magasins élégants céder presque tous à l'entraînement du moment, j'avoue que j'en ai été choquée dans mon sentiment esthétique.

4° Les employés demandent encore l'alimentation et le couchage libres.

Ils sont généralement fort mal nourris, plus mal logés encore, et astreints à rentrer à une certaine heure.

Ainsi les commis de la maison Potin, avaient été avertis lors de la dernière grande réunion qu'ils devaient rentrer à minuit, sous peine d'une amende de 3 francs.

Mais, sous par le sentiment du devoir, ils restèrent jusqu'à la fin, et aucun ne fut frappé d'amende, cela, grâce à la bonne entente qui les avait animés tous comme un seul homme. De plus la maison Potin a fait afficher dans ses magasins un avis — que je donne en passant, aux ménagères — prévenant que les magasins seraient, désormais, fermés à 8 heures.

Donc, voici déjà une petite conquête. On en verra bien d'autres, à en juger par l'enthousiasme de tous les vestons noirs présents à la réunion, lesquels applaudissaient frénétiquement les orateurs qui leur préconisaient l'union syndicale.

Un ordre du jour a été voté en ce sens.

Et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour jeudi 22, dans une réunion où sera communiquée la réponse des patrons.

Messieurs les officiels, vous êtes très bien inspirés en formulant des vœux pour la « République du Travail », car voici la République des travailleurs qui se dessine à l'horizon.

MARIE BONNEVIAL.

Chambre syndicale ouvrière des Limonadiers-Restaurateurs et assimilés. Grande réunion corporative, Bourse du Travail, annexe A, 35, rue J.-J. Rousseau, mercredi 21 décembre 1898 à 2 h. 1/2 du soir. Suppression des bureaux de placement et des frais. On traitera la question du port facultatif de la barbe.

SPORTING-NOTES

Vélocipédie

« Le Circuit hivernal » a donné une première réunion à Oran le 19 décembre. Les séries du Grand Prix ont été disputées, la finale se courra dimanche.

Voici les résultats détaillés :

Amateurs : 1er Armand, 2e Gomez, 3e Chachereau.

Algérienne : 1er Fizale, 2e Charlot.

Grand Prix d'Oran : Les séries sont gagnées Par Toumaselli, Grogna et Banker.

Handicap : 1er Banker, 2e Toumaselli, 3e Grogna.

Un match de motocycles entre Marcellin et Baras s'est disputé lundi au Parc des Princes. Baras a battu son adversaire. Il a couvert les 20 kilomètres en 24 minutes 24 secondes.

Une course de dames de sept jours à raison de 1 h. 1/2 par jour a été courue au Tattersall à Chicago.

Les courses peu disputées n'ont pas justifié l'intérêt motivé par le public la première journée, aussi l'assistance était des plus clairsemées les derniers jours.

Lizzie Glaw et Lisette ont été classées ex-æquo, malgré une énergique protestation de Lizzie.

Lisette, qui décidément n'est pas en forme, a été battue dans la course générale par Anderson.

Les séries éliminatoires pour le Championnat du Monde se poursuivent avec le même intérêt et sont toujours aussi suivies par le public.

La troisième journée Schackmann, tombe Salomon Max.

François le Parisien tombe Edouard Joly, Marin tombe Jarcovat; Fournier tombe Poirée et Pytlasinski tombe Boudeau.

Les lutteurs sont fort applaudis.

NÉVA.

LA FINANCE

Impression de morne abattement; personne n'est en train. On éprouve un sentiment d'oppression comme si l'on assistait à la mort d'un être cher. C'est en effet un ensevelissement qui a eu lieu : celui du drapeau français, cédant la place, là-bas, sur les bords du Nil, aux couleurs anglo-égyptiennes.

Le Marché est terne, en baisse. Nos Rentes s'inclinent pleines d'humilité. Le Perpétuel réactionne à 101 75, au comptant et à 101 87, à terme; l'Amortissable recule à 101 30, au comptant, perdant 30 cent. et à 101 20, à terme, en moins-value de 10; le 3 1/2 faiblit à 101 45.

L'Extérieure est offerte, puis demandée — pour racheter il faut bien vendre — et finalement gagne 30 cent. à 45.40. Le Macaroni se tasse à 94.80 au comptant et à 94.90 à terme : le Portugais avance à 24. Peu variables les Brésiliens; le 4 0/0 réactionne à 55.25 et le 4 1/2 ne change pas à 57. Quelques demandes sérieuses poussent les Turcs en avant. La Douane clôture à 500 et la Consolidée à 405.

Les établissements de crédit se calment aujourd'hui, et si la Vieille Dame encaisse encore 50 francs au comptant, à 3.870, à terme elle fléchit à 3.830. On demande du Comptoir d'Escompte à 587; le Lyonnais vaut 865; la Banque internationale revient à 558. La Banque spéciale des valeurs industrielles reste soutenue à 254 et la Banque française d'émission est fermée à 160.

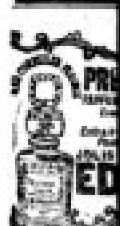
Les Chemins de fer subissent un léger tassement.

Quant aux Industrielles, leurs mouvements sont très hésitants : Suez est lourd à 3.665; la Thomson-Houston est en nouvelle perte de 15 francs; ce n'est pas elle qui retrouve son centre de gravité!

La Bakhmanovka, mine de fer, est recherchée à 710; la Conservation des Liquides se maintient à 75 et la Novo-Pavlovka a un marché très animé à 149.

Le rapport de la De Beers n'est pas précisément très satisfaisant; l'accueil qu'il reçoit en Bourse montre qu'on s'attendait à mieux, et on le vend, suivant en ce la Stock Exchange. La Lancaster clôture à 73 50 et la May à 95 50.

TRIBOULETTE.



FEUILLETON DE LA *FRONDE*
Du 21 DÉCEMBRE 1898

(58)

La Sœur du Mort

DEUXIÈME PARTIE

V

Près du bonheur

— Ah! vous avez raison, cette femme est encore ma femme, c'est mon mauvais génie, elle me poursuit; je suis obligé de la subir. C'est affreux.

— Confiance, Jacques, courage, je crois que vous en serez bientôt débarrassé!...

Il sursauta.

— Armande, vous savez quelque chose, vous m'avez fait venir pour une importante communication. De grâce, parlez, oh, parlez, je vous en conjure.

Avec un regard d'infinie tendresse, elle reprit la phrase abandonnée.

— Reconnaîtriez-vous l'écriture de Mme Farjeol?

— Entre mille.

— Même si elle jouait le déguisement?

Oui.

— Accordez-moi une minute et je suis à vous.

Armande sortit du salon.

Quand elle y revint, elle tenait à la main un carton sur lequel les fragments de la lettre avaient été collés.

D'un bond, Farjeol se leva.

Armande l'arrêta d'une main.

— Ecoutez-moi, dit-elle, êtes-vous assez courageux pour apprendre une chose que nous savons, nous, et que cette lettre trouvée par hasard sur la plage, nous a révélée.

— Tout, tout, je puis tout apprendre. Rien de ce qui regarde madame Farjeol ne me touchera, vous pouvez en être certaine... communiquez-moi, de grâce.

Elle tenait toujours le carton éloigné car elle comprenait que Jacques ne se doutait pas de la réalité.

— Eh bien, Jacques, expliqua-t-elle, les pressentiments que j'avais sont près de devenir réalité.

— Armande, Armande, que dites-vous?... De grâce, si vous n'êtes pas sûre, ne parlez pas... Cette lettre, oh! lisez-moi cette lettre!...

Il tomba sur un fauteuil.

Elle s'assit également, et, avant de commencer, elle dit encore :

— Solange Mercœur a trempé dans le crime!...

— Dans le crime, répéta-t-il, les yeux hagards.

— C'est-à-dire dans la fausse dénonciation. C'est à elle, du reste, que cette lettre a été adressée...

— Une fausse dénonciation!... Une lettre!... Comment vous est-elle tombée dans les mains?

— Peu importe : elle y est, c'est l'essentiel, et, avec elle, Jacques, nous touchons au bonheur.

— Au bonheur!... Mais alors, mon enfant, ma fille, ma petite Marthe!...

— Ecoutez-moi.

Armande lut.

Le pauvre homme ne put prononcer une seule parole.

Il étouffait.

Les mots ne lui venaient pas.

Tout à coup il éclata en sanglots.

Armande et Louis pleurèrent avec lui.

— Est-ce possible!... Dieu, est-ce possible!... disait-il entre ses larmes.

Il voulut lire lui-même la lettre.

Les yeux voilés, les larmes tremblantes sur sa moustache, il parvint enfin à la parcourir.

— Oui, c'est son écriture. La malheureuse!... L'infâme!... Armande, où est mon enfant? Bénie soyez-vous pour avoir cette pièce entre les mains.

Il se levait, s'asseyait, ne croyant pas au bonheur qui lui arrivait.

Il redemanda :

— Armande, pourvu que nous trouvions ma petite Marthe... Où aller pour la chercher, la trouver, la presser dans mes bras, la lui ravir, oh! oui, la lui enlever pour toujours!... Aujourd'hui, elle est perdue pour elle.

Comme mademoiselle Engilbert le regardait.

— Vous savez autre chose, dit-il. Dites-moi tout. Connaissez-vous le lieu où vit ma petite?

Elle attendait encore.

Armande, vous savez tout, je le comprends.

Vous êtes mon ange gardien... Vous m'avez retenu à la vie!... Parlez, parlez... je vous en supplie. Savez-vous où est mon enfant?

— Oui, je le sais.

Il se leva en lui prenant la main.

— De grâce, allons où elle est. Conduisez-moi.

Je ne puis rien sans vous.

— Je sais où elle est, reprit Armande, mais il nous faut user de quelque ménagement pour y arriver.

— Des ménagements? Moi, le père! j'ai droit d'entrée partout, partout où est ma petite Marthe, j'ai droit de la ravir à n'importe qui... Est-elle loin d'ici?

— Non.

— A Pornichet, elle est à Pornichet même?

— Oui, mon ami, et demain vous la verrez.

— Demain!... Pourquoi pas tout de suite?

— Elle habite avec Solange Mercœur un chalet dont les portes restent continuellement fermées à clef. Si je vous parle ainsi, Jacques, c'est que j'ai essayé moi-même de m'introduire dans la demeure.

— Vainement?

— Vainement.

— Oh! j'irai chercher la justice qui ne peut me refuser son concours.

— Il y a un moyen plus simple. Evitons le bruit. Demain matin, vous vous posterez dans ma cabine qui est en face du chalet Bluette. A dix heures, généralement l'enfant va faire une promenade avec Solange. Vous les laisserez sortir. Quand elles seront sur la route, vous vous montrerez et vous prendrez votre enfant...

Farjeol marchait.

— Demain! Demain!... Et si la mère arrive cette nuit?

— D'après cette lettre, elle n'arrivera que la semaine prochaine.

Farjeol courbait la tête.

Le bonheur l'écrasait et la crainte de voir quelque obstacle surgir au dernier moment le faisait trembler.

— Mes amis, dit-il, en s'adressant tour à tour à Louis Engilbert et à sa sœur, venez avec moi; conduisez-moi où est mon enfant. Rester ici, serait une lâcheté.

— Jacques vous compromettriez le succès de notre entreprise.

— Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, murmura-t-il, des larmes plein les yeux.

Armande réfléchit un instant.

— Si vous le désirez, mon ami, nous allons sortir tous trois; nous nous rendrons devant Bluette, mais, promettez à mon frère et à moi de ne rien faire qui puisse entraver pour demain nos démarches. Nous sommes à la veille de réussir, nous touchons au but. Qu'une imprudence ne vienne pas faire tout crouler.

— Je vous le promets, affirma Jacques. Je ferai tout, tout pour ne rien brusquer. Ce me sera déjà une consolation de voir la lumière qui éclaire mon enfant, de voir la chambre où elle vit... Et qui sait? sur les rideaux se profilera peut-être sa jolie petite tête...

Tous trois sortirent.

Pas un mot ne tomba de leurs lèvres jusqu'à Bluette.

Là, Armande, dit :

— Jacques, j'ai foi en votre parole. Rien qui puisse vous trahir.

— Ayez confiance, mon amie!

— Eh bien, nous y sommes.

Ils s'arrêtèrent.

Une fenêtre du chalet était éclairée.

Les branches des sapins la cachaient à demi, mais on la voyait suffisamment pour découvrir des ombres qui glissaient dans la chambre.

Cette partie de la plage était absolument déserte.

Dans la nuit, la respiration des amis s'entendait.

Sans parler, ils restèrent là longtemps

Ce fut Armande qui rompit le silence.

— Venez, dit-elle.

Louis et Jacques la suivirent.

Ils traversèrent la route.

Devant eux se trouvait toute une ligne de cabines.

« Voici la nôtre, expliqua-t-elle. C'est là que vous viendrez... Je me tiendrai moi-même à quelques pas, non pour prendre le premier baiser de la mignonne, mais le second.

Jacques porta la main à son cœur.

— Jusqu'à demain... Comme c'est long! soupira-t-il.

Puis, se tournant vers Bluette :

— Adieu, chérie, adieu, mon enfant aimée, à bientôt...

Farjeol ne ferma pas l'œil de la nuit.

Le lendemain, il était debout quand personne n'était levé à Ker-Avray.

Vers neuf heures, avec Armande, il se dirigea du côté de Bluette.

L'attente fut horriblement longue.

Jacques resta près d'une heure, l'œil sur le chalet.

Il formait dix projets pour le cas où l'enfant, la sienne, ne sortirait pas, car il ne resterait pas inactif s'il la voyait dans le jardin de Bluette.

Dix heures sonnaient à l'église de Pornichet quand, escortée de Solange, la petite Marthe se montra.

Farjeol crut s'évanouir.

Il se cramponna à la charpente de la cabine et, les yeux agrandis, il regardait sa fille.

Jamais autant qu'à cette heure, Farjeol n'avait compris la puissance et la force de la paternité.

Il se sentait toutes les énergies pour arriver à son enfant.

Ses mains se crispaient.

Il aurait brisé tous les obstacles.

Comme Armande l'avait dit, Solange, tenant l'enfant par la main, sortit de l'enclos.

Au moment où la domestique fermait la porte la fillette prit les devants de quelques pas.

Jacques vit rouge.

N'était-ce pas le moment de fondre sur elle?

Cinquante mètres le séparaient encore de son enfant.

Il jugea prudent de les laisser s'avancer davantage sur la route afin de les surprendre de dos.

Marthe, un attrape-papillon à la main, courait après un insecte.

Solange la suivait.

Le moment parut propice à Farjeol.

Il sortit de la cabine, prit la direction qu'il voyait prendre à Solange.

Il ne courut pas, afin de n'éveiller l'attention de personne, mais il allongea le pas, tout en le posant doucement pour éviter le grincement du sable.

Ne voyant rien, rien que sa fille, il approchait du gentil frou-frou blanc.

Il en était à dix pas.

Il la touchait presque.

Jacques ouvrit les bras.

Marthe lui appartenait.

— Ma chérie, mon trésor, ma fille!...

C'est tout ce qu'il put dire tandis que des transports d'amour lui faisaient serrer son enfant contre sa poitrine et déposer des baisers fous sur son front, sur ses yeux, sur la robe, sur toute la petite effrayée.

MME PIERRE DAX.

(*A suivre*).

LE HOME

CAUSERIE

C'est au 7, boulevard Poissonnière à la Grande Parfumerie, j'en ai toute une liste à acheter. 1 boîte de savon pour l'Espagne à 30 c. le pain la boîte 1 fr. 25, une jolie de fougère royale, ... pour le teint, huile antique de ..., un flacon d'eau de toilette de ... de l'eau de Lavande, eau de Cologne extra, de l'extrait du nouveau parfum Jardin de Trianon, lotion princesse de Galles, de l'eau dentifrice Grande parfumerie, enfin il faut bien que Madame trouve tout cela bien supérieur pour m'envoyer ici, du boulevard de la Madeleine, l'agrément, c'est qu'on y trouve réunies toutes les bonnes marques.

Pendant que j'y suis, si j'y faisais aussi mes emplettes. Tiens une idée, ces cuillères à café dans un écrin feraient bien plaisir à ma tante, cette pipe en écume de mer serait agréable à mon cousin, ce porte-fleurs monté sur bronze ravirait ... cet encrier genre argent conviendrait à ... Cette petite montre à Fifine et dans cette jolie ... pour les autres je reviendrai... sûrement une autre fois.

— Vous ai-je dit que cette maison de thé et ... Au Samovar, 43, rue Vivienne, ... fils, offre aussi à sa clientèle un choix de superbes tapis de Chiraz, de Hamedan, de ..., de Feraghan, de Kirman, de ... et de l'Inde à des prix défiant toute concurrence; dans leurs voyages en Perse, ils ... l'occasion, à ... d'acheter de magnifiques turquoises fines qu'ils sont toujours heureux d'offrir à leur clientèle à des prix très avantageux.

Ainsi donc, aimables lectrices, en y allant donner vos commandes de thé, voyez ces beaux tapis, peut-être des turquoises, et faites-vous ... pour offrir ces cadeaux peu ordinaires... à vos ... Téléphone 273.23.

DE LA CUISINE A LA TABLE

En voulez-vous des grenouilles? Je connais une dame qui en fait un régal, non pas tous ... c'est ... dans presque tous les pays, les grenouilles sont admises, dans la cuisine, les jours ... on trouve au marché des cuisses toutes ... à être accommodées à diverses sauces, comme le poisson d'eau douce, ces mets sont sains et agréables, il faut choisir de préférence, les cuisses rondes et courtes, qui doivent avoir appartenu à des jeunes grenouilles. On peut les servir frites.

GRENOUILLES FRITES

Après les avoir laissées tremper dans une marinade ... vin blanc et moitié lait, ajoutez sel, poivre, laurier, persil et tranches d'oignons, et passez-les dans la farine, simplement pour les faire frire, ou qui mieux est, dans une pâte à frire. Servez-les d'une belle couleur, entourées de branches de persil frit.

GRENOUILLES A LA POULETTE

Faites blanchir les cuisses de grenouille à l'eau bouillante, puis aussitôt après, à l'eau fraîche, égouttez-les, essuyez-les, et faites-les revenir dans du beurre, ajoutez sel et poivre, champignons et persil haché, saupoudrez-les de farine, mouillez-les de bon bouillon, ne faites qu'une courte sauce; après réduction, dressez les cuisses de grenouille sur plat bien chaud, entourées de champignons, faites une liaison de jaunes d'œufs avec la sauce et saucez sur le tout.

GOURMANDINE.

Nouvelles Théâtrales

A la Comédie-Française, aujourd'hui mercredi 259e anniversaire de la naissance de Racine, Phèdre, tragédie en 5 actes, de Racine.

MM. Silvain, Thésée; Villain, Théramène; Falconnier, Panope; Jacques Fenoux, Hippolyte.

Mmes Adeline Dudlay, Phèdre; Du Minil, Aricie; Leroux, Œnone; Lainé-Luguet; Ismène.

Le Confidence, A-propos en vers, de M. Louis Lavigerie, Joué par Mlle Lara.

Les Plaideurs, Comédie en 3 actes, en vers, de Racine.

MM. Coquelin Cadet, L'Intimé; Boucher, Léandre; Truffier, Petit-Jean; Leloir, Dandin; Pierre Laugier, Chicaneau; Georges Berr, Le Souffleur.

Mmes Muller, Isabelle; Fayolle, La Comtesse.

∴

Opéra :

On donnera *Samson et Dalila* dans les premiers jours de janvier avec Mlle Delna.

Mlle Lafargue épouse M. Gaston Ullmann.

∴

Sur les conseils de plusieurs auteurs de la maison, plus intéressés que quiconque à avoir de la bonne musique, M. Albert Carré va modifier la situation de l'orchestre à l'Opéra-Comique.

Désormais les musiciens seront placés au niveau de la salle. Bonne résolution. Ce qui va bien à Bayreuth n'est pas possible partout.

Encore une erreur de M. Bernier réparée. Quand nous serons à dix on lui donnera la croix de commandeur.

∴

Autre croix. Il la mettra sans doute aussi en commandeur, tant il aime à lancer des cravates — c'est celle qui s'apprête pour M. Le Bargy, l'homme de toutes les chances.

On assure que M. Le Bargy fera partie de la promotion de janvier. C'est la suite des félicitations de M. Leygues. Un ministre ne donne jamais de poignées de mains... vides.

∴

A la Bodinière :

Aujourd'hui à 3 heures, *Les Noëls religieux*, causerie de M. Léo Claretie, avec audition par Mme Auguez de Montalant.

A 4 h. 1/2, 2e séance : *Une heure de Musique moderne*, par M. Emile Engel. Audition des œuvres de Mme de Grandval.

Tous les soirs à 9 heures : *La Création du monde*, spectacle en 3 parties et 18 tableaux.

∴

Ce soir mercredi, au Théâtre Cluny, 50e représentation de *Charmant Séjour* et de *l'Agneau sans Tache*.

∴

Communiqué :

La direction de l'Odéon, en présence du très grand succès de la revue *Fiammette*, se voit obligée de renoncer à donner en matinée pour les fêtes de la Noël, *Athalie*, avec les chœurs et l'orchestre de M. Colonne. La très belle œuvre de M. Catulle Mendès sera donc jouée dimanche prochain, l'après-midi et le soir.

∴

La consécration.

On dit que le théâtre des Nations va probablement prendre le titre de : Théâtre de Sarah-Bernhardt.

Voilà pour la postérité. C'est bien mérité.

∴

Les remises... à demain.

Les Folies-Dramatiques ont remis à ce soir la répétition générale et à demain la première de *Folies-Revues*.

La Comédie-Parisienne retarde également sa réouverture; la répétition générale de *l'Ecole des Amants* qui devait avoir lieu hier est remise à ce soir et la première à demain.

La dernière fois, c'était « irrévocablement ». Cette fois, c'est « irrémissiblement ».

∴

Séverin vient de recevoir, aux Funambules, *le Crime de Pierrot*, pantomime de MM. Fernand des Vignes et Alin Monjardin, musique de M. Eugène Michel.

∴

Noces d'or.

M. Boisselot, du Gymnase, peut les célébrer. Il y a eu dimanche cinquante ans qu'il débuta sur les planches.

Les camarades le lui ont rappelé d'une façon touchante.

LA DAME DE L'ORCHESTRE.

SPECTACLES
du 21 décembre

MATINÉE

2 h. 1/2. — NOUVEAU-CIRQUE. — Même spectacle que le soir.

SOIRÉES

8 h. •/•. — OPÉRA. — Rigoletto.
8 h. •/•. — FRANÇAIS. — Phèdre. — Les Plaideurs.
8 h. •/•. — OPÉRA-COMIQUE. — Manon.
8 h. •/•. — ODÉON. — La Reine Fiammette.
8 h. 1/2. — GYMNASE. — L'Amoureuse.
8 h. 1/2. — VAUDEVILLE. — Georgette Lemeunier.
8 h. 1/2. — RENAISSANCE. — Alleluia. — Un ange mis ...
8 h. 1/4. — VARIÉTÉS. — Le Voyage autour du Code.
8 h. 1/4. — PALAIS-ROYAL. — Coiffeur. — Chéri!
8 h. •/•. — PORTE-SAINT-MARTIN. — Cyrano de Bergerac.
7 h. 3/4. — CHATELET. — La Poudre de Perlinpinpin.
8 h. •/•. — AMBIGU. — Papa la Vertu.
8 h. 1/2. — GAITÉ. — La Fille de Mme Angot.
8 h. 1/2. — NOUVEAUTÉS. — Le Contrôleur des wagons-lits. — Le Jeu de l'Amour et du hasard.
•. h. •/•. — FOLIES-DRAMATIQUES. — Relâche.
8 h. •/•. — BOUFFES-PARISIENS. — Véronique.
8 h. 1/2. — THÉATRE DES NATIONS. — Le Gamin de Paris. — Le Déserteur.
8 h. 1/4. — THÉATRE ANTOINE. — Résultat des Courses.
8 h. 1/2. — NOUVEAU THÉATRE. — Nuit de noces. — La Bégum-Bonheur.
8 h. •/•. — THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE. — Kosaks!
8 h. 1/4. — CLUNY. — L'Agneau sans tache. — Charmant séjour.
8 h. 1/2. — DÉJAZET. — Mam'zelle Paris. — La Tunisienne de Marjolin.
8 h. •/•. — BOUFFES-DU-NORD. — Rigolette.
8 h. •/•. — THÉATRE MOLIÈRE. — Clôture.
8 h. 1/2. — THÉATRE MONTMARTRE. — Une cause célèbre.
8 h. 1/4. — THÉATRE DE GRENELLE. — Le Chat botté.
8 h. 1/4. — THÉATRE MONTPARNASSE. — La Bande à Fifi.
8 h. 1/4. — THÉATRE DES GOBELINS. — Monte-Christo.
8 h. 1/4. — THÉATRE DES BATIGNOLLES. — Les Mystères de Paris.
8 h. 1/4. — THÉATRE DE BELLEVILLE. — Devoir et Patrie.
8 h. 1/2. — NOUVEAU-CIRQUE. — Les Wartley. — Le Polo à bicyclette. — Les Éléphants et « Pierrot soldat ».
8 h. 1/2. — CIRQUE D'HIVER. — Miss Scheffer. Les Belles Etoile, etc. Au Tazon.
8 h. 1/2. — CIRQUE MÉDRANO. — Attractions nouvelles.
GALERIE ... — Le dessinateur Gill ... Cinématographe-Lumière et les rayons X...
CASINO DE PARIS. — Madame Malbrouck. — Le Polo à bicyclette. — Le Royal Biographe.
OLYMPIA. — Tous les soirs, spectacle varié.
8 h. 1/2. — FOLIES-BERGÈRE. — Les Bonheurs ... — Les Hongrois, etc.
10 h. •/•. — FUNAMBULES. — Séverin dans Chand d'habits. — Paroles en l'Air. — Visite de nuit.
8 h. •/•. — ELDORADO. — Spectacle-Concert.
8 h. 1/2. — SCALA. — Spectacle-concert.
PARISIANA. — Le Nouveau Vieux Jeu.
8 h. 1/4. — EUROPÉEN. — Concert-spectacle. Mariage d'argent.
WAGRAM-CONCERT. — Avenue Wagram, spectacle-concert.
9 h. 1/2. — TRÉTEAU DE TABARIN. — Un flirt à Montmartre.
BA-TA-CLAN. — La Petite saisonelle.
LA PÉPINIÈRE. — La Grenouille.

LA ROULOTTE — Télép. 269-27 — 21 bis ...

9 h. 1/4. — LES CAPUCINES. — ... Artiste: Odette Dulac.
8 h. •/•. — LA CIGALE. — Spectacle-concert. — Mmes Jeanne Bloch, Thérèse Cernay, etc. — Le grand-duc Moietkine.
9 h. •/•. — LE GRAND GUIGNOL. — Tous les soirs. Le Droit de tuer.
8 h. 1/2. — MOULIN ROUGE. — Tous les soirs, spectacle-concert-bal.
8 h. 1/2. — ROBERT HOUDIN. — Illusions et distractions nouvelles. — Matinées dimanches, jeudis et fêtes, à 2 h. 1/2.
PALAIS DE GLACE. — Champs-Elysées. — Patinage sur vraie glace.
MUSÉE GRÉVIN. — Le Crime de Kremlin-Bicêtre.

COURS ET CONFÉRENCES
D'AUJOURD'HUI

CONFÉRENCES

A la Corporation des Mess. Groupe A, 17, rue Paul-Bert, causerie à 8 h. par M. Louis Ma... : *Evolution des idées pédagogiques*.

Cercle du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg, conférence littéraire et scientifique par M. Théodore ..., directeur de l'école d'Assas : *Le voyage de Goethe en Italie*.

Salle des Fourneaux, 75, rue des Fourneaux, conférence par Mlle Keiko Schirmacher : *Voyage en Amérique*.

COURS

Comité de propagande des principes de la Révolution française, préau de l'Ecole rue Saint-Lambert, 1er cours sur la Révolution : Mirabeau.

A l'Ecole d'Anthropologie, 7, rue de l'Ecole de Médecine à 4 h. cours *d'Ethnologie* (cours complémentaire), par M. Zaborowski; à 5 h. cours d'anthropologie biologique, par M. J. V. Laborde.

A l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, à 1 h. 1/2 conférence suivie de travaux pratiques de microbiologie, sous la direction de M. le Dr Roux.

A l'Ecole supérieure de pharmacie, à 9 h. 1/2, cours de *Pharmacie galénique*, par M. Bourquelot; à 11 h. 1/2 cours de *Chimie analytique*, par M. Villiers-Moriamé; à 1 h. *Histoire naturelle des médicaments*, par M. Planchon; à 5 h. conférence préparatoire au cours de *Chimie*, par M. Leidié.

Au collège de France, à 10 h. cours de *Chimie organique*, par M. Berthelot; à 3 h. 1/2 *Psychologie expérimentale et comparée*, par M. Th. Ribot; à 3 h. *Histoire des Religions*, par M. Albert Réville; à 3 h. 1/2 *Epigraphie et antiquités sémitiques*, par M. Clermont Ganneau; à midi 1/2 *Philosophie et archéologie égyptiennes*, par M. Maspéro; à 10 h. *Langue et littérature arabes*, par M. Barbier de Meynard; à 1 h. *Langue et littérature grecques*, par M. Croiset; à 9 h. *Philosophie moderne*, par M. Nourrisson; à 10 h. *Langues et littératures celtiques*, par M. H. d'Arbois de Jubainville; à 11 h. *Grammaire comparée*, par M. Michel Bréal.

Au Muséum d'histoire naturelle, à 2 h. cours de *Zoologie*, par M. L. Vaillant; à 1 h. *Physique appliquée à l'histoire naturelle*, par M. Becquerel; à 4 h. 1/2 *Chimie appliquée aux corps organiques*, par M. Arnaud.

Société pour l'enseignement élémentaire (cours normaux), 16, rue du Fouarre: Cours de préparation à l'enseignement professionnel. — Cours de dessin et d'aquarelle, appliqués aux arts, industriels et décoratifs. — Peinture sur écrans, éventails, etc. de 1 h. à 4 h. (salles A et B), par M. Gaston Gérard, Mlle Garnier, Mlle Landillon, Mlle A. Paget et Mme Gaston Gérard; de modelage de 4 h. à 6 h. (salles A et B), par M. Printemps, Mlle Bault; de perspective de 3 h. à 4 h. (salle C), par M. Tabuel; de chimie (métalloïdes) de 5 h. à 6 h. (salle C), par M. Cayron.

Enseignement populaire supérieur de l'Hôtel de Ville, cours d'Anthropologie par M. Verneau.

A l'Association philotechnique, cours spéciaux pour adultes femmes aux sections : des Ternes, 2, rue Poncelet; Edgar-Quinet, 61, rue des Martyrs; d'Argenteuil, 23, rue d'Argenteuil, de Belzunce, 1 et 3, rue de Belzunce; de Plaisance, 31, rue de l'Ouest; de Montrouge, 79, rue d'Alésia, de la rue Victor-Cousin, 11; du XIIIe arrondissement, rue Fagon 13; de la rue Corbeau 33; de la Bastille 12, impasse Guémenée et à la mairie du XXe arrondissement.

Cours mixtes pour adultes hommes et adultes femmes aux sections: de la Sorbonne, 9, rue de Vaugirard; Montparnasse, 88, boulevard Montparnasse; de Grenelle-Javel, 60, rue Saint-Charles; à la mairie du Temple; des Quinze-Vingts 40, boulevard Diderot; de Montmartre, 13, rue des Poissonniers; d'Auteuil-Point du Jour, rue de Musset; section spéciale de dessin : 1, rue Pihet.

Cours gratuits

Mairie du Ier arrondissement, cours élémentaire de dessin à vue et cours commerciaux pour adultes hommes de 8 h. à 10 h. du soir, à l'école communale des garçons, 6, impasse des Provençaux.

Cours commerciaux pour adultes femmes à l'école communale des filles, 4, rue Muller.

Mairie du IIe arrondissement, cours municipaux pour jeunes filles, 25, rue Tiquetonne et cours d'enseignement primaire et commercial, 4, rue des Forges, de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Cours de l'Association philomathique, 3, rue de la Jussienne, de la Société d'enseignement moderne, 41, rue des Jeûneurs et 47, rue Montmartre, cours de dessin à la Mairie, cours de l'Association Polytechnique à la Mairie, de 8 h. à 10 h. du soir.

Mairie du IIIe arrondissement, cours d'adultes et cours commerciaux pour jeunes filles, école communale 15, rue Volta de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Mairie du IVe arrondissement, cours d'enseignement commercial pour les jeunes gens à l'école communale des garçons, rue Grenier-sur-l'Eau et pour les femmes et les jeunes filles, à l'école communale de filles, rue Geoffroy-l'Asnier de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Mairie du Ve arrondissement, cours commerciaux et préparatoires au certificat d'études primaires. Pour les adultes hommes, écoles rue Madame, 5, et rue du Pont-de-Lodi, 2, et cours de dessin, de 8 h. à 10 h. du soir.

Cours préparatoires au certificat d'Etudes primaires, pour les adultes femmes, école des filles 7, rue du Jardinet, et cours d'enseignement commercial pour les femmes et les jeunes filles de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Mairie du VIIe arrondissement, cours d'enseignement commercial pour jeunes gens de 8 h. à 10 h. du soir.

Mairie du VIIIe arrondissement, cours d'enseignement commercial pour jeunes filles, de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2, 154, faubourg Saint-Honoré.

Mairie du IXe arrondissement, cours d'enseignement primaire de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2, école communale des filles, 28, rue Milton.

Cours de sténographie, section Edgard-Quinet 33, rue des Martyrs, et de dactylographie, cours élémentaire de 8 h. à 9 h. Cours supérieur de 9 h. à 10 h. du soir.

Mairie du Xe arrondissement.

Cours municipaux de filles.

Cours commerciaux pour dames et jeunes filles 41, rue de Chabrol de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Cours d'adultes de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir, 179, avenue Parmentier.

Cours commerciaux pour jeunes gens de 8 h. à 10 h. du soir 5, rue Martel.

Cours d'adultes de 8 h. à 10 h. du soir 49, rue Blanche.

Cours de dessin d'art, de 8 h. à 10 h. du soir. 17, rue de Marseille.

Société d'enseignement moderne pour le développement de l'instruction des adultes : cours mixtes du soir à l'école Colbert.

Mairie du XIe arrondissement, cours commerciaux pour femmes et jeunes filles à l'école communale 8, rue Keller de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir et 113, rue Oberkampf.

Cours commerciaux pour hommes de 8 h. à 10 h. du soir 3, rue Morand, 15, rue Bréguet, 39, rue Saint-Bernard.

Cours de lecture expressive, de diction et de récitation à 9 h. du soir.

Mairie du XVIIIe arrondissement, cours pour les jeunes filles, à l'école des jeunes filles, 61, rue Clignancourt, de 8 h. à 10 h. du soir.

Mairie du XIXe arrondissement, cours d'enseignement primaire pour les garçons, 3, rue Tandou et 66, rue Bolivar; pour les filles, 5, rue Tandou et 67, rue Bolivar.

Cours d'enseignement commercial à l'école des filles, 3, rue Tandou, et aux écoles de garçons, 3, rue Tandou, et 4, rue Fessart.

Cours de dessin pour adultes hommes, 41, rue Tanger, de 8 h. à 10 h. du soir.

Cours de travail manuel et d'enseignement technique pour les adultes hommes, école des garçons, 37, rue du Pré de 8 h. à 10 h. du soir.

Mairie du XXe arrondissement, cours d'enseignement commercial pour jeunes filles et adultes femmes à l'école des filles, 5, rue Tlemcen, de 7 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Cours de l'Hôtel de Ville :

Cours de langue allemande, de 5 h. 1/2 à 7 h. 1/2 du soir, par M. Schweitzer.

A l'Ecole Vauquelin, de 5 à 6 h. *géométrie plane et dans l'espace*, par Mlle Albert; de 5 à 6 h. *langue latine*, par M. Chauvin; de 6 à 7 h., *dictées*, par M. Nolet; de 6 à 7 h. 1/4, *travaux pratiques de minéralogie et de géologie*, par M. Maguin.

Ces Cours ne sont pas publics, un droit d'inscription de 10 fr. pour l'année scolaire est exigé.

Au Collège libre des sciences sociales, à 4 h. 1/2, cours sur la *Législation industrielle et ouvrière comparée* par M. Maurice Dufourmantelle, avocat à la Cour d'appel de Paris, docteur en droit et sur la *Doctrine sociale catholique*, par M. l'abbé Naudet.

Il est requis de même pour ces Cours un droit d'inscription annuel de 30 fr.; mais pour les étudiants inscrits aux *établissements d'enseignement supérieur* et pour les professeurs maîtres auxiliaires ou répétiteurs le versement n'est que de 10 fr.

A l'Institut Catholique de Paris, 19, rue d'Assas à 2 h. 1/2, cours de littérature anglaise (en anglais) par M. Caudell, *English prose during the second half of the XIX century. Robert Louis Stevenson and his contemporaries*, à 3 h. 3/4. *Physiologie*, par M. le Dr Moclay.

Pour les annonces s'adresser AUX BUREAUX DU JOURNAL et chez LAGRANGE ET CERF 6, place de la Bourse.

La Gérante : DURAND.

M. Barnagaud, imp.

BOURSE DU 20 DÉCEMBRE

Revenu dernier coupon payé	Précédente clôture	RENTES ET ACTIONS au comptant et à terme	Premier cours	Dernier cours	Der. div.	Précédente clôture	RENTES ET ACTIONS au comptant et à terme	Premier cours	Dernier cours	Revenu	RENTES AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours	OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours	OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours	OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours	MINES D'OR ET COMPAGNIES DIVERSES
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]